UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

UFR LANGUES ET COMMUNICATION

# LICENCE
# Première année

# Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales

# Parcours Bidisciplinaire

# ESPAGNOL-ANGLAIS
# ANGLAIS-ESPAGNOL

Année universitaire 2023-2024

**SOMMAIRE**


| | Page |
|---|---|
| • CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ANNÉE 2023-2024 | 3 |
| • ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIQUES | 6 |
| • ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS | 6 |
| • ACCUEIL ADMINISTRATIF | 7 |
| • LES INSCRIPTIONS | 8 |
| • TABLEAU DES COURS PAR SEMESTRE | 9 |
| Première année S1 | 9 |
| S2 | 10 |
| • LES EXAMENS | 12 |
| • PRÉSENTATION DU PARCOURS | 18 |
| • PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS | 19 |
| S1 | 20 |
| S2 | 26 |
| • PARTIR À L'ÉTRANGER : ERASMUS / ASSISTANAT | 39 |
| • POURSUITE D'ÉTUDES : PRÉSENTATION DES MASTERS | 40 |
| • NOS ASSOCIATIONS : SIGLO XXI – HISPANÍSTICA XX | 42 |
| • LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES | 45 |
| • ENT ET SERVICES NUMÉRIQUES | 49 |
| • QUELQUES LIENS UTILES POUR DÉCOUVRIR PLUBEL ET TEAMS | 50 |
| • LE SERVICE DES ÉTUDIANTS BOURSIERS DES UFR LANGUES ET COMMUNICATION, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES | 51 |
| • VOS AUTRES INTERLOCUTEURS | 52 |
| • LISTE DES SIGLES UTILISÉS | 53 |

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024 de l'UFR Langues et Communication

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 01 V | 01 D | 01 M Toussaint | 01 V | 01 L Jour de l'An | 01 J SEMAINE 3 | 01 V | 01 L Lundi Pâques | 01 M Fête du Travail | 01 S | 01 L |
| 02 S | 02 L | 02 J | 02 S | 02 M Suspension de | 02 V | 02 S | 02 M | 02 J S2 SESSION 1 | 02 D | 02 M Retour notes |
| 03 D | 03 M | 03 V | 03 D | 03 M cours de noel | 03 S | 03 D | 03 M | 03 V Retour CC | 03 L | 03 M |
| 04 L Réunions Cursus Intégrés L1 L2 L3 | 04 M | 04 S | 04 L | 04 J | 04 D | 04 L | 04 J | 04 S | 04 M | 04 J |
| 05 M Réunions de rentrée LLCE L1 Toutes langues L2 et L3 LLCE Allemand (UE 5 après-midi) | 05 J SEMAINE 3 | 05 D | 05 M | 05 V | 05 L | 05 M | 05 V SEMAINE 11 | 05 D | 05 M | 05 V |
| 06 M Semaine de tutorat LLCE L1 | 06 V | 06 L | 06 M | 06 S | 06 M JURYS | 06 M | 06 S | 06 L EXAMENS | 06 J | 06 S |
| 07 J | 07 S | 07 M | 07 J SEMAINE 11 | 07 D | 07 M PUBLICATION | 07 J SEMAINE 7 | 07 D | 07 M S2 SESSION 1 | 07 V | 07 D |
| 08 V | 08 D | 08 M | 08 V | 08 L | 08 J | 08 V | 08 L | 08 M Victoire 1945 | 08 S | 08 L |
| 09 S | 09 L | 09 J SEMAINE 7 | 09 S | 09 M EXAMENS | 09 V SEMAINE 4 | 09 S | 09 M | 09 J Ascension | 09 D | 09 M JURYS |
| 10 D | 10 M | 10 V | 10 D | 10 M | 10 S | 10 D | 10 J | 10 V | 10 L | 10 M PUBLICATION |
| 11 L Réunion de rentrée LEA 1<br>Réunions de rentrée LLCE L2 + L3 (sauf allemand)<br>Début des cours pour LLCE allemand (mutualisations avec Droit) | 11 M | 11 S Armistice 1918 | 11 L | 11 J S1 Session 1 | 11 D | 11 L | 11 J SEMAINE 12 | 11 S | 11 M | 11 J |
| 12 M | 12 J SEMAINE4 | 12 D | 12 M | 12 V Retour CC | 12 L | 12 M | 12 V | 12 D | 12 M | 12 V |
| 13 M Semaine de tutorat LEA L1 | 13 V | 13 L | 13 M | 13 S | 13 M | 13 M | 13 S | 13 L EXAMENS | 13 J | 13 S |
| 14 J | 14 S | 14 M | 14 J SEMAINE 12 | 14 D | 14 M | 14 J SEMAINE 8 | 14 D | 14 M S2 SESSION 1 | 14 V | 14 D Fête Nationale |
| 15 V Réunions de rentrée LEA 2 + LEA 3 | 15 D | 15 M | 15 V | 15 L | 15 J SEMAINE 5 | 15 V | 15 L Suspension de | 15 M | 15 S | 15 L |
| 16 S | 16 L | 16 J SEMAINE 8 | 16 S | 16 M | 16 V | 16 S | 16 M | 16 J | 16 D | 16 M |
| 17 D | 17 M | 17 V | 17 D | 17 M | 17 S | 17 D | 17 M | 17 V | 17 L | 17 M |
| 18 L CM + TD LEA<br>Reprise de tous les cours + UE 5 en LLCE (sauf allemand qui aura repris dès le 11) | 18 M | 18 S | 18 L EXAMENS | 18 J SEMAINE 1 | 18 D | 18 L | 18 J cours de printemps | 18 S | 18 M | 18 J |
| 19 M | 19 J SEMAINE 5 | 19 D | 19 M S1 Session 1 | 19 V | 19 L | 19 M | 19 V | 19 D | 19 M | 19 V |
| 20 M | 20 V | 20 L | 20 M | 20 S | 20 M | 20 M | 20 S | 20 L Pentecôte | 20 J | 20 S |
| 21 J SEMAINE 1 | 21 S | 21 M | 21 J | 21 D | 21 M | 21 J SEMAINE 9 | 21 D | 21 M | 21 V EXAMENS Session 2 | 21 D |
| 22 V | 22 D | 22 M | 22 V | 22 L | 22 J SEMAINE 6 | 22 V | 22 L Suspension de | 22 M | 22 S | 22 L |
| 23 S | 23 L | 23 J SEMAINE 9 | 23 S | 23 M | 23 V | 23 S | 23 M | 23 J | 23 D | 23 M |
| 24 D | 24 M | 24 V | 24 D | 24 M | 24 S | 24 D | 24 M cours de printemps | 24 V Retour CT | 24 L EXAMENS | 24 M |
| 25 L | 25 M | 25 S | 25 L Noël | 25 J SEMAINE 2 | 25 D | 25 L | 25 J | 25 S | 25 M | 25 J |
| 26 M | 26 J SEMAINE 6 | 26 D | 26 M | 26 V Retour CT | 26 L Suspension | 26 M | 26 V | 26 D | 26 M Session 2 | 26 V |
| 27 M | 27 V | 27 L | 27 M Suspension de | 27 S | 27 M cours d'hiver | 27 M | 27 S | 27 L | 27 J | 27 S |
| 28 J SEMAINE 2 | 28 S | 28 M | 28 J cours de noel | 28 D | 28 M | 28 J SEMAINE 10 | 28 D | 28 M | 28 V | 28 D |
| 29 V | 29 D | 29 M | 29 V | 29 L | 29 J | 29 V | 29 L | 29 M | 29 S | 29 L |
| 30 S | 30 L | 30 JSEMAINE 10 | 30 S | 30 M | | 30 S | 30 M EXAMENS | 30 J JURYS | 30 D | 30 M |
| | 31 M | | 31 D | 31 M | | 31 D | | 31 V PUBLICATION | | 31 M |

La rentrée est fixée au :

**Mardi 5 septembre 2023**

## DATES DES RÉUNIONS DE RENTRÉE

**Lundi 5 septembre**

| | | | |
|---|---|---|---|
| LLCER 1ère année Espagnol | (S1+S2) | 10h30 | salle en attente |
| LLCER 1ère année Anglais | (S1+S2) | 13h | Amphi en attente |

**LLCER 1ère année :** du 5 septembre au 15 septembre semaine d'accueil et d'adaptation (présentation de l'Université, de ses services et de l'UFR par un tuteur, début des CM, ateliers cinéma, cours de méthodologie universitaire).

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

**ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE :**

**Rentrée :** mardi 5 septembre 2023
**Fin des cours du 1er semestre** : samedi 16 décembre 2023
**Examens 1ère session – semestre 1 :** du lundi 18 décembre au samedi 13 janvier 2024
**Début des cours du 2ème semestre** : lundi 15 janvier 2024
**Fin des cours du 2ème semestre** : vendredi 12 avril 2024
**Examens 1ère session – semestre 2 :** du lundi 29 avril au vendredi 17 mai 2024
**Examens 2ème session :** du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

**SUSPENSIONS DE COURS :**

- **Toussaint :** du samedi 28 octobre après les cours au lundi 06 novembre au matin
- **Noël :** du samedi 23 décembre après les cours au lundi 08 janvier au matin
- **Hiver :** du samedi 24 février après les cours au lundi 04 mars au matin
- **Printemps :** du samedi 13 avril après les cours au lundi 29 avril au matin

**Attention : des modifications peuvent être apportées à ce livret à la rentrée de septembre 2023.**

**Calendrier des cours de « Méthodologie du travail universitaire Espagnol »**
**(UE3 COMPLÉMENTS DISCIPLINAIRES) :**

(1) CM Aide à la prise de notes en espagnol (H. Fretel) : Jeudi 7 septembre 13h-14h
TD Aide à la prise de notes en espagnol (H. Fretel) : Lundi 11 septembre 13h-14h
(2) CM Conseils pour la traduction (H. Fretel) : Jeudi 7 septembre 14h-15h
TD Conseils pour la traduction (H. Fretel) : Mardi 12 septembre 14h-15h
(3) CM Comprendre une époque (P.P. Gregorio) : Mercredi 6 septembre 15h-16h
TD Comprendre une époque (P.P. Gregorio) : Mercredi 13 septembre 10h-11h
(4) CM Fiche de la lecture – résumé (C. Iglesias) : Mardi 12 septembre 11h-12h
(5) CM Lire une œuvre d'art (C. Iglesias) : créneau communiqué ultérieurement
TD Lire une œuvre d'art (C. Iglesias) : créneau communiqué ultérieurement
(6) CM Outils pour l'analyse filmique (M. Breysse) : créneau communiqué ultérieurement
TD Outils pour l'analyse filmique (M. Breysse) : créneau communiqué ultérieurement
Présentation Plubel / Teams (H. Fretel) : Lundi 11 septembre 14h10-14h50

## ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIQUES

**Directrice du département :** Mme Judite RODRIGUES-BALBUENA – Bureau 157 – Judite.Rodrigues-Balbuena@u-bourgogne.fr

**Directrice-adjointe :** Mme Luz MARTINEZ – Bureau 168 – Luz.Martinez-Villermosa@u-bourgogne.fr

**Directrice des études de L1 :** Mme Hélène FRETEL – Bureau 161 – helene.fretel@u-bourgogne.fr

**Responsable de L2 :** Mme Estelle GARBAY-VELAZQUEZ – Bureau 161 – estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr

**Responsable L3 et Licence :** Mme Nathalie GALLAND – Bureau 157 – Nathalie.Galland-Boudon@u-bourgogne.fr

**Responsable Master REVI :** M. Pierre-Paul GREGORIO – Bureau 157 – pierre-paul.gregorio@u-bourgogne.fr

**Responsable Master MEEF :** Mme Bénédicte BRÉMARD – Bureau 174 – benedicte.bremard@u-bourgogne.fr

**Responsable Agrégation :** M. Pierre-Paul GREGORIO – Bureau 157 – pierre-paul.gregorio@u-bourgogne.fr

**Responsable des Échanges Erasmus :** Mme Cécile IGLESIAS – Bureau 161 – cecile.iglesias@u-bourgogne.fr

**Responsable Assistanat :** Mme Estelle GARBAY-VELAZQUEZ – Bureau 161 – estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr

## ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

**Directrice du département :** Mme Wells-Lassagne – Bureau 440 – shannon.wells-lassagne@u-bourgogne.fr

**Directrice-adjointe :** Mme Schneebeli – Bureau 194 – celia.schneebeli@u-bourgogne.fr

**Directrices des études de L1 :** Mme Paquereau – Bureau 194 – marine.paquereau@u-bourgogne.fr

**Responsable de L2 :** Mme Lemaire – Bureau 426 – Candice.Lemaire@u-bourgogne.fr

**Responsable L3 et Licence :** Mme Coste – Bureau R29 – Benedicte.coste@u-bourgogne.fr

**Responsable Master REVI :** Mme Joseph-Vilain – Bureau 190 – Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr (Recherche) / Mme Duchateau – Bureau R23 – Beatrice.Duchateau@u-bourgogne.fr (Veille)

**Responsable Master MEEF :** Mme Schneebeli – Bureau 194 – celia.schneebeli@u-bourgogne.fr

**Responsable Agrégation :** Mme Coste – Bureau R29 – Benedicte.coste@u-bourgogne.fr

**Responsable des Échanges Erasmus et Forthem :** Mme Lemaire – Bureau 426 – Candice.Lemaire@u-bourgogne.fr

**Responsable des Échanges avec le Royaume Uni :** M. Szlamowicz – Bureau 196 – Jean.Szlamowicz@u-bourgogne.fr

**Responsable des Echanges avec l'Amérique du Nord :** M. Niemeyer – Bureau 190 – mark.niemeyer@u-bourgogne.fr

**Responsable du Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol :** Mme Hélène FRETEL – Bureau 161 – helene.fretel@u-bourgogne.fr

## ACCUEIL ADMINISTRATIF

**Scolarité Licence-Master LLCER** :

Karine DELASSELLE
Bureau 164 - 03 80 39 56 08
scolarite.llce@u-bourgogne.fr

**Secrétariats pédagogiques** :

Pour l'espagnol :

Olivier CROCHEMORE-DELON
Bureau 144 - 03 80 39 56 02
secretariat.espagnol@u-bourgogne.fr

Pour l'anglais :

Gaëlle WARD
Bureau 144 - 03 80 39 56 50
secretariat.anglais@u-bourgogne.fr

## LES INSCRIPTIONS

**Vous devez bien distinguer l'inscription administrative de l'inscription pédagogique :**

- **L'inscription administrative :**

L'inscription administrative annuelle est **obligatoire** et précède l'inscription pédagogique aux modules de formation.
Une fois accomplie, elle permet la délivrance de la carte d'étudiant et des certificats d'inscription mais également la validation des résultats aux examens et la délivrance du diplôme.
Le Parcours Bidisciplinaire exige une double inscription administrative : en Anglais et en Espagnol. Elle est nécessaire à l'obtention d'un double diplôme.

- **L'inscription pédagogique :**

Elle correspond à l'inscription aux matières objets de choix et aux examens correspondants.
Vous devrez remettre deux fiches d'inscription pédagogique : une pour la combinaison espagnol-anglais, une autre pour la combinaison anglais-espagnol. La première sera remise au secrétariat pédagogique d'espagnol, la seconde au secrétariat pédagogique d'anglais avant le délai communiqué lors de la réunion de rentrée.

## PREMIÈRE ANNÉE
## Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais / Anglais-Espagnol(*)

Organisation des UE des deux Licences :

LLCER Espagnol – Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais.

UE1 Langue Espagnol – UE2 Cultures et sociétés Espagnol (coef. 2)
UE3 Compléments disciplinaires Espagnol/Anglais
UE4 Langue Anglais – UE5 Cultures et sociétés Anglais (coef. 1)

LLCER Anglais – Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol.

UE1 Langue Anglais – UE2 Cultures et sociétés Anglais (coef. 2)
UE3 Compléments disciplinaires Anglais/Espagnol
UE4 Langue Espagnol – UE5 Cultures et sociétés Espagnol (coef. 1)

L'ordre des UE et les coefficients sont inversés, mais il s'agit des mêmes cours.

## SEMESTRE 1

| UE1(UE4) Espagnol | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Type d'éval. | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LANGUE | Grammaire espagnole | | 12 | | **12** | | CCI | **1** |
| | Thème grammatical | | 18 | | **18** | | CCI | |
| | Version | | 12 | | **12** | | CCI | **1** |
| | Expression orale et écrite | | 11 | | **11** | | CCI | **1** |
| | **TOTAL UE1** | | **53** | | **53** | **6** | | **2** |

| UE2(UE5) Espagnol | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CULTURES ET SOCIÉTÉS | Littérature espagnole | 12 | | | **12** | | CT | Oral | **1** |
| | Littérature hispano-américaine | 12 | | | **12** | | | | |
| | Civilisation espagnole | 12 | | | **12** | | CT | Oral | **1** |
| | Civilisation hispano-américaine | 12 | | | **12** | | | | |
| | **TOTAL UE2** | **48** | | | **48** | **6** | | | **2** |

| UE3 Espagnol/ Anglais | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| COMPLEMENTS DISCIPLINAIRES | Méthodologie du travail universitaire (Espagnol) | 6 | 6 | | **12** | | CC | Report de note | **1** |
| | Cultures du monde | 24 | | | **24** | | CT | Écrit | **1** |
| | Méthodologie du travail universitaire 2 (Anglais) | | 12 | | **12** | | CC | Écrit | **1** |
| | **TOTAL UE3** | **30** | **18** | | **48** | **6** | | | **2** |

| UE4(UE1) Anglais | Discipline | CM | TD | TP | Total | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LANGUE | Laboratoire | | | 12 | **12** | | CC | Report de note | **0,5** |
| | Grammaire | 6 | 12 | | **18** | | CC | Écrit | **1** |
| | Version | | 12 | | **12** | | CC | | |
| | Thème | | 12 | | **12** | | | | **1** |
| | **TOTAL UE4** | **6** | **36** | **12** | **54** | **6** | | | **1** |

| UE5(UE2) Anglais | Discipline | CM | TD | TP | Total | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CULTURES ET SOCIETES | Introduction à la littérature anglophone | 12 | | | **12** | | CT | Écrit | **1** |
| | Méthodologie de la littérature | | 12 | | **12** | | CC | | |
| | Initiation à la civilisation contemporaine | 11 | 11 | | **22** | | CT | Écrit | **1** |
| | **TOTAL UE5** | **23** | **23** | | **46** | **6** | | | **1** |

## SEMESTRE 2

| UE1(UE4) Espagnol | Discipline | CM | TD | TP | Total | ECTS | Type d'éval. | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LANGUE | Grammaire | 12 | | | **12** | | CCI | **1** |
| | Analyse grammaticale - Esp. | | 12 | | **12** | | | |
| | Pratique du thème | | 12 | | **12** | | CCI | **1** |
| | Pratique de la version | | 18 | | **18** | | CCI | **1** |
| | Analyse grammaticale – Fr. | | 12 | | **12** | | CCI | |
| | Compréhension - expression écrite et orale | | 18 | | **18** | | CCI | **1** |
| | **TOTAL UE1** | **12** | **72** | | **84** | **6** | | **2** |

| UE2(UE5) Espagnol | Discipline | CM | TD | TP | Total | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | Total coef |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CULTURES ET SOCIETES | Littérature espagnole | 12 | | | **12** | | Oral | Oral | **1** |
| | Littérature hispano-américaine | 12 | | | **12** | | | | |
| | Civilisation espagnole | 12 | | | **12** | | Oral | Oral | **1** |
| | Civilisation hispano-américaine | 12 | | | **12** | | | | |
| | **TOTAL UE2** | **48** | | | **48** | **6** | | | **2** |

| UE3 Espagnol/ Anglais | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | **Total coef** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| COMPLEMENTS DISCIPLINAIRES | Renforcement culturel *Histoire du cinéma* (espagnol) | 20 | | | **20** | | CT | Oral | **1** |
| | Méthodologie de la civilisation (anglais) | | 11 | | **11** | | CT | Oral | **2** |
| | Civilisation des pays anglophones | 11 | | | **11** | | | | |
| | **TOTAL UE3** | **31** | **11** | | **42** | **6** | | | **2** |

| UE4(UE1) Anglais | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | **Total coef** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LANGUE | Version | | 12 | | **12** | | | | |
| | Thème | | 12 | | **12** | | CC | Écrit | **1** |
| | Grammaire | 6 | 12 | | **18** | | CC | | **1** |
| | Laboratoire | | | 12 | **12** | | CC | | **0,5** |
| | **TOTAL UE4** | **6** | **36** | **12** | **54** | **6** | | | **1** |

| UE5(UE2) Anglais | Discipline | CM | TD | TP | **Total** | ECTS | Éval. Session 1 | Éval. Session 2 | **Total coef** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CULTURES ET SOCIÉTÉS | Introduction à la lecture d'œuvres | | 12 | | **12** | | CC | Oral | **1** |
| | Méthodologie de la lecture | | 12 | | **12** | | CC | | **1** |
| | Cultures de l'image fixe et animée : introduction | 12 | | | **12** | | CT | Écrit | **2** |
| | **TOTAL UE5** | **12** | **24** | | **36** | **6** | | | **1** |

## LES EXAMENS

**Le référentiel commun des études LMD** est consultable à l'adresse :
https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf

En voici quelques extraits :
**EXAMENS :**
« **2.1.1 organisation de l'évaluation.** Le contrôle des connaissances et des compétences peut consister en une évaluation continue et/ou terminale.
1° Lorsque l'UE est évaluée intégralement en contrôle continu, l'évaluation doit intervenir à intervalles pertinents et revêt des formes variées. […] Les UE ou enseignements de plus de vingt heures […] comporteront au minimum 3 évaluations. […] Les M3C sont organisées de sorte à garantir à l'étudiant, si nécessaire, une seconde chance. Celle-ci est comprise dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu intégral.
2° Lorsque l'UE n'est pas évaluée intégralement en contrôle continu, deux sessions de contrôle des connaissances et compétences sont obligatoirement organisées en licence : une session initiale et une session de rattrapage. Il ne peut être ajouté de session supplémentaire. La session initiale a lieu à l'issue de chaque semestre. L'organisation de la session de rattrapage en licence intervient dans un délai minimum de quatorze jours après la publication des résultats. »

« 2.1.2 Toute **absence à un examen** doit être justifiée auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique. Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant est déclaré défaillant. Il ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il a subi les épreuves. Le jury souverain appréciera toute situation particulière. »

« 2.1.3 L'étudiant non admis en session initiale bénéficie du **report automatique des notes obtenues dans les éléments constitutifs et UE validés lors de cette session**. Lors de la session de rattrapage, l'étudiant repasse pour chacune des UE non validées, les matières auxquelles il n'a pas obtenu la moyenne. Les notes des semestres ou UE validé(e)s en session initiale (notes supérieures ou égales à 10/20) sont reportées automatiquement et utilisées dans le calcul de la session de rattrapage. Les notes et résultats de la session de rattrapage annulent et remplacent ceux de la première session, sauf pour les notes de contrôle continu qui peuvent être conservées d'une session à l'autre. »

« 2.2.1 La **convocation aux épreuves** (écrites et orales) est opérée exclusivement par voie d'affichage officiel sous panneau (affichage « papier »), avec indication de la date, de l'heure et du lieu de l'examen. Elle peut le cas échéant faire l'objet d'une publication parallèle sur l'ENT. A titre dérogatoire, une convocation individuelle « papier » est envoyée aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial attesté par le service de scolarité. »

« 2.3.2. L'accès de **la salle d'examen** est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen.
EXCEPTION : Toutefois, le surveillant responsable de la salle pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser un étudiant à composer. Aucun temps supplémentaire ne sera donné à l'étudiant concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.
Les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant, qui leur restituera à leur retour. »

« 2.4.1 - il est strictement interdit de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve ;
- tout appareil électronique et/ou de communication à distance est interdit (aide-mémoire numérique, téléphone mobile, messagerie, agenda numérique, traducteur électronique etc...) ;
- toute fraude (ou tentative de fraude) commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, peut entraîner la nullité de l'épreuve correspondante ou peut entraîner la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours pour l'intéressé. Elle peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller de la nullité de l'épreuve à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur. »

## LES DIFFERENTS TYPES D'EPREUVES

**Le contrôle continu intégral**

Cas de l'UE1 de L1 : cette UE, évaluée en contrôle continu intégral, fera l'objet chaque semestre d'un minimum de deux évaluations par matière. La moyenne des notes obtenues lors des différentes évaluations constituera la moyenne obtenue dans chaque matière.
Un minimum de deux évaluations dans chaque matière par semestre garantit à l'étudiant une seconde chance. Un coefficient différent peut être affecté aux notes obtenues par matière. Il sera communiqué par l'intervenant en début de semestre. Le CCI est effectué selon des modalités communiquées aux étudiants en début de semestre.

Un étudiant échouant à l'UE1 de L1 peut compenser sa moyenne avec une autre UE mais l'UE1 de L1 ne fait pas l'objet d'une seconde session.

Se reporter à la FF pour prendre connaissance des règles du CCI de l'UE1 de L1.

**Le contrôle continu**

Il comprend des épreuves passées en dehors de la période d'examen et l'évaluation, au cours du semestre, de travaux, écrits ou oraux prévus et éventuellement, de travaux écrits ou oraux supplémentaires laissés à la discrétion de l'enseignant.
Les copies ne sont pas anonymes et la durée de l'épreuve, le temps de préparation et le temps de passage pour un oral, doivent être consignés par l'enseignant en début de cours.

Un étudiant ayant une absence **injustifiée ou justifiée** au contrôle continu doit se présenter à la seconde session.

Un **étudiant dispensé d'assiduité** ne se présente qu'**au dernier contrôle continu** qui sert de contrôle terminal. La date lui sera communiquée au moins 15 jours avant l'évaluation.

**Les contrôles terminaux**

Ce sont les épreuves passées pendant la session d'examen. Les contrôles terminaux sont écrits ou oraux. La durée de l'épreuve à l'écrit (réalisée sur copie anonyme), le temps de préparation et de passage à l'oral sont précisés dans la fiche filière.

## ABSENCES EN TD

En cas d'absence, l'étudiant doit fournir un justificatif écrit, dans un délai de **48 heures**.

Si l'étudiant est absent lors d'un seul des contrôles continus qui constituent l'évaluation de la matière, différentes possibilités sont à prévoir.

- l'étudiant fournit un certificat médical et la mention « ABJ » sera portée sur le procès-verbal d'examen,
- l'étudiant ne fournit pas de justificatif et la mention « ABI » sera portée, sur le procès-verbal d'examen,

**Absence à un contrôle continu organisé au sein de l'UE1:**

- **Evaluation sans convocation :** un étudiant absent à un contrôle continu (écrit et/ou oral) sans convocation sera sanctionné par un 0/20 en cas d'absence injustifiée. De même, trois absences injustifiées en cours de « Laboratoire » seront sanctionnées par la note 0. Si l'absence est justifiée, l'évaluation est neutralisée. Une absence doit impérativement être justifiée dans les 15 jours. Passé ce délai, tout justificatif sera refusé.
- **Evaluation avec convocation : u**ne absence injustifiée à un contrôle continu (écrit et/ou oral) avec convocation sera sanctionnée par la note de 0/20 à l'épreuve en question. Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant. Elle peut prendre une autre forme que l'évaluation initiale. L'absence injustifiée à l'épreuve de substitution se traduira par la note de 0/20.

**Absence à un contrôle continu (hors CCI)** : un étudiant absent à un contrôle continu (écrit et/ou oral), que l'absence soit justifiée ou non, devra se présenter aux épreuves de la seconde session. Le calcul de la moyenne au niveau de l'UE (avec absence justifiée ou injustifiée), du semestre et de l'année ne pourra s'effectuer en session 1. La mention DEF (« défaillant ») apparaîtra. Néanmoins, une absence doit impérativement être justifiée dans les 15 jours afin qu'apparaisse pour l'épreuve concernée la mention ABJ (« absence justifiée ») sur son relevé de notes au lieu d'ABI (« absence injustifiée »). Passé ce délai, tout justificatif sera refusé.

L'**absence à une épreuve de contrôle terminal** entraîne l'affichage de la mention « ABI » (absence injustifiée) ou « ABJ » (absence justifiée).
Dans les deux cas, l'étudiant sera noté « DEF » (défaillant) à l'UE et il ne pourra pas profiter de la compensation des notes puisqu'il lui manquera une note. Il sera alors obligé de se présenter au rattrapage pour toutes les matières et les UE non obtenues.

L'absence pendant les épreuves de rattrapage (ou seconde session) entraîne la mention « DEF ».

## LES DISPENSES D'ASSIDUITE

**L'assiduité est la règle.**

Sous peine d'interdiction de se présenter aux examens, **l'assiduité aux cours est obligatoire**, sauf si une dispense a été demandée et accordée par le responsable de l'année de licence.

Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense d'assiduité**, sur présentation d'une pièce justificative au service de la scolarité, et sous certaines conditions liées au type du contrat et à la quotité de travail (voir tableau d'affichage).

La demande est à faire **le plus rapidement** avant chaque début de semestre à l'aide d'un imprimé disponible au service de scolarité.

NB **: L'étudiant ne doit jamais se satisfaire d'une information orale, sujette à interprétation** ; il doit veiller à se faire confirmer les informations par le service scolarité et ne jamais perdre le contact avec ses professeurs.

Lorsqu'une matière est évaluée par un contrôle continu ou un contrôle continu intégral, le dernier contrôle constitue l'unique évaluation.

Dans le cas d'un CCI (UE1 de L1) : en cas de moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une seconde chance peut être proposée à l'étudiant qui en fait la demande dans les deux jours suivant la date de publication des résultats de chaque semestre. Elle portera sur la ou les matières pour laquelle/lesquelles l'étudiant aura obtenu une note inférieure à 10/20. Une moyenne sera faite entre la note de cette seconde chance et la première note obtenue. L'évaluation correspondant à cette seconde chance aura lieu dans la première moitié du semestre 2 pour validation du semestre 1 ou après publication des résultats de la session 1 du semestre 2.

Une absence injustifiée à l'une des évaluations sera sanctionnée par la note de 0/20 pour l'épreuve concernée. Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant. Une moyenne sera faite entre les notes obtenues. L'absence injustifiée à l'épreuve de substitution se traduira par la note de 0/20.

## LIRE SES RESULTATS

Un étudiant est **ADMIS** (AD) à une Unité d'Enseignement (UE), un semestre ou une année si sa moyenne est égale ou supérieure à 10, ou si le système de compensation lui permet d'obtenir la moyenne à l'UE, au semestre ou à l'année.

Un étudiant est **AJOURNE** (AJ) quand il n'a pas obtenu la moyenne à une UE. Il peut être ajourné au semestre si la compensation ne lui permet pas d'obtenir la moyenne au semestre.

Un étudiant est **DEFAILLANT** (DEF) quand il a été absent (justifié ou injustifié, ABJ ou ABI) lors d'un contrôle continu ou d'un examen terminal.

**La compensation et progression dans le cursus**

Toutes les matières au sein d'une même UE se compensent entre elles. On ne peut pas repasser des matières d'une UE obtenue en vue d'améliorer le résultat.
Toutes les UE d'un semestre se compensent entre elles.
ECTS : les crédits sont validés pour chaque UE ou chaque semestre obtenu.

**Résultats de la session 1** (du premier et du second semestre de l'année universitaire) :

***1 - Semestre :***

Si vous obtenez une moyenne de 10 ou plus à un semestre, ce semestre est acquis et vous avez obtenu 30 ECTS. Vous n'aurez à passer au rattrapage aucune des matières de ce semestre (**que ce soit le 1er ou le 2ème semestre de l'année**).

***2 - Année :***

À la fin de l'année, on fait la moyenne entre la note globale de chacun des 2 semestres.
Si cette moyenne est égale à au moins 10, vous avez obtenu votre année (60 ECTS).

***3 – Lire son relevé de notes***

Si la moyenne au semestre ou à l'année est inférieure à 10, il faut repérer à l'intérieur d'un semestre que vous n'avez pas obtenu, les UE où vous n'avez pas eu la moyenne. Il faut ensuite repérer dans ces UE, les matières où vous n'avez pas eu la moyenne.
Ce sont ces matières (**et seulement celles-ci**) que vous devrez passer au rattrapage.
Votre responsable de scolarité est à votre service pour vous éclairer en cas de doute.

**Résultats de la session de rattrapage organisée au cours du mois de juin**

***1 - « ADMIS » :*** Félicitations !

Moyenne de l'année égale ou supérieure à 10/20, vous pouvez vous inscrire dans l'année supérieure.

***2 - « AJOURNE » ou « DEFAILLANT » ou « AJPA »***

Vous n'avez pas validé votre année. Merci de vous reporter au Référentiel LMD.

## LE PLAGIAT et LA FRAUDE AUX EXAMENS

**Le plagiat** consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. Tout plagiat peut entraîner la note de zéro, et un dossier sera constitué avec la copie de l'étudiant et toutes les sources qui permettent de le démontrer. Cette contrefaçon est une infraction pénale prévue à l'article L. 335-2 CPI prévoyant des peines de 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende. En outre, dans le cadre universitaire, elle constitue aussi une fraude pouvant faire l'objet d'une procédure disciplinaire régie par le décret du 28 janvier 2015.
**L'université est dotée d'un logiciel anti-plagiat, les enseignants peuvent désormais utiliser le logiciel d'aide à la détection de plagiat pour identifier les étudiants fraudeurs.**

**La fraude,** consiste en tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

**Le plagiat et la fraude sont des fautes graves, qui peuvent justifier la saisie de la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente pour prononcer une sanction.**

**Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne de facto pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante.** L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.
Les sanctions disciplinaires sont:

- L'avertissement
- Le blâme
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans

- L'exclusion définitive de l'établissement
- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans
- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

## PRÉSENTATION DU PARCOURS

La Licence LLCER vise à former des spécialistes de la langue et de la culture des pays étudiés, à leur donner progressivement, au long des trois années du cursus, de solides compétences dans les domaines linguistique, littéraire et historique propres aux aires géographiques étudiées. Dans une offre variée de parcours et sous-parcours sont articulés des savoirs disciplinaires, transversaux et pré-professionnels susceptibles de favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité et leur permettre par exemple, au terme de la Licence :

- de présenter avec succès les concours de recrutement de l'enseignement primaire et secondaire (Professorat des Ecoles, CAPES et Agrégation d'espagnol ou d'anglais) ou encore le concours d'accès aux fonctions de Conseiller Principal d'Education,
- de poursuivre des études en masters recherche ou professionnels afin de s'insérer efficacement dans des entreprises ou services publics travaillant en relation avec les pays hispanophones et/ou anglophones.

**La Licence LLCER comporte six semestres, divisés chacun en cinq Unités d'Enseignement (UE)** avec une spécialisation progressive à partir de l'année de L2.

Trois options sont proposées en troisième année : une **Option Compléments disciplinaires**, une **Option Enseignement/Recherche PE/PLC Espagnol ou Anglais** et, pour les futurs enseignants désireux de se spécialiser dans l'enseignement du Français Langue Étrangère, une **Option Enseignement FLE**.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) dans certaines matières.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en crédits européens (ECTS). Un semestre universitaire représente 30 crédits européens, l'ensemble de la formation 180 crédits.

**Le Parcours interculturel bidisciplinaire Espagnol-Anglais / Anglais-Espagnol** offre la possibilité d'étudier deux langues à parts égales (50 % / 50 %) et au même niveau dès le premier semestre (deux unités d'enseignement fondamentales pour chaque discipline + une unité d'enseignement de « compléments disciplinaires », composée d'éléments de cours empruntés aux deux disciplines). Le schéma des études est le même chaque semestre, du S1 au S6.

La formation conduit à une double diplomation, c'est-à-dire à l'obtention de la licence dans chaque discipline étudiée, soit Licence LLCER espagnol et Licence LLCER anglais. Elle fait ainsi du diplômé de la Licence LLCER Espagnol de l'Université de Bourgogne un spécialiste tout particulièrement apprécié de la médiation interculturelle.

Enseignante responsable du Parcours : Mme H. Fretel, helene.fretel@u-bourgogne.fr

Enseignante responsable pour l'espagnol : Mme H. Fretel, helene.fretel@u-bourgogne.fr

Enseignante responsable pour l'anglais : Mme M. Paquereau, marine.paquereau@u-bourgogne.fr

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**

**LICENCE PREMIÈRE ANNÉE - SEMESTRE 1**

| | | |
|---|---|---|
| **UE LANGUE - ESPAGNOL** | **6 ECTS** | **SI UE1 : COEFFICIENT 2**<br>**SI UE4 : COEFFICIENT 1** |

**• GRAMMAIRE ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Hélène FRETEL

Descriptif du cours : Ce cours d'1h hebdomadaire propose de voir ou revoir les points fondamentaux de la grammaire espagnole à partir d'exercices spécifiques. Les points abordés seront notamment l'accentuation, les numéraux, les articles, la morphologie verbale (indicatif et subjonctif), l'emploi des temps, les pronoms personnels sujets et compléments, les subordonnées. Chaque cours commencera par un rappel du point étudié.

Objectifs :

-fournir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale de la phrase espagnole

-contrôler ses connaissances pour déceler ses lacunes dans le but de les combler

-améliorer son expression grâce à une révision systématique des questions grammaticales essentielles

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semestre et un devoir écrit en dernière heure de cours. Exercices pratiques du type de ceux réalisés en cours.

Bibliographie succincte :

Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.

Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009. (à l'exception du chapitre sur l'accentuation)

*Les verbes espagnols*, Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

**• THÈME GRAMMATICAL**

Volume horaire : 18hTD Enseignante responsable : Hélène FRETEL

Descriptif du cours : Cours d'1h30 hebdomadaire de traduction en espagnol de phrases françaises choisies en fonction des problèmes de traduction qu'elles présentent dans le but d'appliquer les règles grammaticales vues ou revues dans le TD de Grammaire espagnole. Ce cours abordera les phénomènes récurrents de la langue : l'utilisation de *ser* et *estar*, la concordance des temps, le mode dans les subordonnées…

Objectifs :

-approfondir ses compétences linguistiques (lexique, morphologie, syntaxe)

-apprendre à analyser des problèmes de traduction à partir de phrases simples pour arriver progressivement à la traduction de textes entiers (au S2)

-engager une réflexion sur la langue cible (en partant de la langue source)

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semestre et un devoir écrit en dernière heure de cours. Traduction de phrases françaises en espagnol.

Bibliographie succincte : Mêmes références que pour le TD de Grammaire Espagnole +

DORANGE, M., *Précis de grammaire espagnole avec exercices et thèmes grammaticaux*, Paris, Ellipses, 2010.

POUTET, Pascal, *Le thème lexico-grammatical espagnol en fiches*, Paris, Ellipses, 2007.

**• VERSION**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Cécile IGLESIAS

Descriptif du cours : Cours d'1h hebdomadaire de traduction qui propose une initiation à la traduction de textes littéraires espagnols contemporains vers le français. L'exercice de traduction convoque les compétences de compréhension du texte en langue étrangère et d'expression en langue française. Un texte sera distribué en cours et à préparer à la maison chaque semaine.

Objectifs :

-Traduire le passage donné dans le plus grand respect du texte.

-Maîtriser la langue française : le vocabulaire, la grammaire, la syntaxe...

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semestre et un devoir écrit en dernière heure de cours.

Ouvrage obligatoire à se procurer pour la rentrée :

Eric Freysselinard, *Le Mot et l'idée 2. Vocabulaire thématique*, Gap, Ophrys, 2017.

Bibliographie succincte :

Bescherelle, *La conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.

Eric Freysselinard, *Le Mot et l'idée 2*, Gap, Ophrys, 2004.

Maurice Grevisse, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 2011.

**• EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE**

Volume horaire : 11hTD Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Cours d'une heure pendant lequel les étudiants s'expriment à l'oral sur des sujets actuels en lien avec l'Espagne ou l'Amérique Latine. Différentes sujets d'écriture sont proposés en lien avec ces sujets.

Objectifs :

- S'exprimer à l'oral avec aisance.
- Écrire sur des sujets sociétaux et défendre un point de vue avec des arguments.

Contrôle des connaissances : Deux évaluations une à l'écrit à mi-semestre et une autre à l'oral en fin de semestre

Bibliographie succincte :

Blandine Chignac, *Espagnol : expression écrite*, Paris, Bordas, 2005.

Joseph Sandalinas, *Espagnol pour tout dire : lexique d'expressions espagnoles*, Paris, Ellipse, 2004.

Il est conseillé pour ce cours de lire la presse espagnole et latino-américaine : *El País*, *La Vanguardia*, *Clarín*… Mais aussi de consulter le magazine *Vocable* disponible à la médiathèque.

| | | |
|---|---|---|
| **UE CULTURES ET SOCIÉTÉS - ESPAGNOL** | **6** | **SI UE2 : COEFFICIENT 2**<br>**SI UE5 : COEFFICIENT 1** |

**• LITTÉRATURE ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hCM Enseignant responsable : Alain BÈGUE

Descriptif du cours : ce cours d'1h hebdomadaire se propose d'offrir aux étudiants un panorama des courants littéraires espagnols à partir d'une sélection de textes littéraires (poésie, prose, théâtre).

Objectifs :

-Connaître les grands courants littéraires espagnols et les grands auteurs qui y sont associés

-Comprendre les enjeux littéraires d'une époque

-Maîtriser la lecture des grands auteurs et la compréhension des textes littéraires

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole).
La bibliographie du cours sera communiquée lors du premier cours.

**• LITTÉRATURE HISPANO-AMÉRICAINE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Tamara ALVARADO

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire, complété par des séances de travaux dirigés (cf. ci-après « Étude de textes »), propose un panorama de la littérature hispano-américaine à partir du tournant de la Modernité et du Modernisme (étude des textes les plus significatifs, caractéristiques des principaux courants et auteurs majeurs). Les textes supports seront réunis sous forme d'anthologies distribuées à l'étudiant en début de semestre : *Antología del cuento hispanoamericano, Antología de poesía hispanoamericana, Antología de textos*. En outre, l'étudiant devra se procurer et lire deux ouvrages dont les titres seront précisés à la rentrée.

Objectifs :

-Maîtriser l'histoire littéraire contemporaine du continent hispano-américain

-S'approprier les textes exemplaires et approfondir la connaissance des œuvres, à travers :

- le travail de textes tirés des anthologies distribuées au début du semestre
- la lecture des deux œuvres au programme.

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole).

**• CIVILISATION ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire a pour ambition de présenter un panorama de l'Espagne contemporaine. Il s'agit de proposer une réflexion à la fois sur les principaux bouleversements politiques, les transformations économiques et sociales et les grands courants culturels qui caractérisent l'Espagne du XX$^{e}$ siècle.

Objectifs :

- Permettre un apprentissage de la culture indispensable à la maîtrise d'une langue étrangère.
- Comprendre le fonctionnement de régimes politiques distincts et analyser les mécanismes de crise politique.

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole). L'examen de ce CM se compose d'une question de cours.

Bibliographie succincte :

Casanova Julián, Gil Andrés Carlos, *Historia de España en el siglo XX*, Barcelona, Ariel, 2010.

Pérez Ledesma Manuel, *Del franquismo a la democracia, 1936-2013*, Madrid, Marcial Pons, 2015.

**• CIVILISATION HISPANO-AMÉRICAINE**

Volume horaire : 12hCM

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire s'inscrit dans une perspective chronologique consacrée à l'histoire des Amériques hispaniques qui se déploie sur les trois années de Licence. Il s'agit donc, au S1, du tout premier volet du cours, essentiellement dédié

aux mondes amérindiens (cartographie ethno-culturelle du continent, « grandes civilisations », leurs articulations au territoire, leurs productions symboliques, leurs systèmes politiques et mythico-religieux), et à l'Europe de la Découverte (contexte politique, voyages d'explorations, enjeux de la « Découverte », pouvoir et représentations de l'altérité…).

Objectifs :

-Saisir l'ampleur et la diversité du monde hispano-américain à son « origine » et les enjeux historiques du « dialogue » Amérique/Europe aux XV et XVI siècles

-Dominer la terminologie propre à l'américanisme

-Construire les premières perspectives critiques sur l'histoire hispano-américaine

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation Hispano-américaine est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole). L'examen de ce CM se compose d'une question de cours.

Bibliographie succincte :

ALCINA FRANCH, José, *Mitos y literatura maya*, Madrid, Alianza Editorial, 1996.

BETANZOS (de), Juan, *Suma y narración de los incas,* Madrid, Ediciones Polifemo, 2004.

LEÓN PORTILLA, Miguel, *La Pensée aztèque*, Paris, Rech. anthropologiques/Seuil, 1985.

| **UE3 COMPLÉMENTS DISCIPLINAIRES** | **6 ECTS** | **COEFFICIENT 2** |
|---|---|---|

**• MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE - ESPAGNOL**

Volume horaire : 6hCM/6hTD Enseignants responsables : Maxime BREYSSE, Hélène FRETEL, Pierre-Paul GREGORIO, Cécile IGLESIAS

Descriptif du cours : Ce cours, basé sur des exercices pratiques, est une initiation aux méthodes de travail adaptées à la filière LLCER Espagnol. Six points seront abordés : prendre des notes en espagnol, apprendre à traduire, comprendre une époque, acquérir les outils de l'analyse filmique et de l'analyse iconographique (1CM et 1TD chacun), rédiger une fiche de lecture (1CM), 1TD présentation des outils numériques (plateforme Plubel/Teams).

Objectifs :

- fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale (prendre des notes, lire « à côté », rédiger une fiche de lecture…)

- fournir des outils pour aborder les travaux universitaires de la filière LLCER Espagnol

Contrôle des connaissances : La présence au cours est obligatoire. Plusieurs exercices seront donnés au cours du semestre.

Bibliographie : Une bibliographie sera distribuée au premier cours par les enseignants.

## *LISTES D'OUVRAGES PROPOSÉS POUR LA FICHE DE LECTURE*

Espagne, roman contemporain

| | |
|---|---|
| - Julio LLAMAZARES | *Luna de lobos* |
| - Camilo José CELA, | *La familia de Pascual Duarte* |
| - Ramón J. SÉNDER, | *Réquiem por un campesino español* |
| - Miguel DELIBES, | *Los santos inocentes* |
| - Eduardo MENDOZA, | *El laberinto de las aceitunas* |
| - Juan MARSÉ, | *Ronda del Guinardó* |
| - Arturo PÉREZ REVERTE, | *La tabla de Flandes* |
| - Javier TOMEO, | *Crimen en el cine Oriente* |
| -Josefina ALDECOA | *Historia de una maestra* |

## Espagne, théâtre

| | |
|---|---|
| - José ZORRILLA, | *Don Juan Tenorio* |
| - DUQUE DE RIVAS, | *Don Álvaro o la fuerza del sino* |
| - Federico GARCÍA LORCA, | *Bodas de sangre* |
| | *Yerma* |
| | *La casa de Bernarda Alba* |
| - Antonio BUERO VALLEJO, | *Historia de una escalera* |
| | *Las meninas* |
| - José Luis ALONSO DE SANTOS, | *Bajarse al moro* |
| - Ramón DEL VALLE INCLAN, | *Luces de Bohemia* |
| - Lope DE VEGA, | *Fuenteovejuna* |
| | *El Perro del Hortelano* |
| -José SANCHIS SINISTERRA, | *¡Ay, Carmela !* |

## Espagne, romans classiques

| | |
|---|---|
| - Juan VALERA, | *Pepita Jiménez* |
| | *Juanita la larga* |
| - Gustavo Adolfo BÉQUER, | *Leyendas* |
| - Miguel de CERVANTES, | *Novelas ejemplares* (tres de ellas. Sugerencia: « La española inglesa », « Rinconete y Cortadillo » y «El coloquio de los perros ») |
| - Anónimo, | *La vida de Lazarillo de Tormes* |
| - Benito PÉREZ GALDÓS, | *Tristana* |
| - Miguel de UNAMUNO | *Niebla* |
| - José CADALSO | *Cartas marruecas* |

## Amérique Latine, romans

| | |
|---|---|
| - José María ARGUEDAS, | *Los ríos profundos* |
| - Alejo CARPENTIER, | *Los pasos perdidos* |
| - Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, | *Cien años de soledad* |
| | *Memoria de mis putas tristes* |
| - Jorge ISAACS, | *María* |
| - Gertrudis GÓMEZ DE AVELLANEDA, | *Sab* |
| - Antonio SKÁRMETA, | *Ardiente paciencia* (*El cartero de Neruda*) |
| - Gioconda BELLI, | *La mujer habitada* |
| - Zoé VALDÉS, | *La Nada cotidiana* |
| - Jorge Luis BORGES, | *Ficciones* (tres de ellas. Sugerencia: *Pierre Ménard, autor del Quijote*; *La biblioteca de Babel* y *El jardín de senderos que se bifurcan*) |
| - Isabel ALLENDE, | *La ciudad de las bestias* |
| | *La casa de los espíritus* |
| - Álvaro CEPEDA SAMUDIO | *La casa grande* |
| - Abel POSSE | *El largo atardecer del caminante* |

**• CULTURES DU MONDE**

Volume horaire : 24hCM Enseignants responsables : Ph. VERRONNEAU (Allemand), M. PAQUEREAU (Anglais), A. PESTAÑA (espagnol), N. BONNET (Italien)

Descriptif du cours : Ce cours de deux heures hebdomadaires, dispensé en français, se propose d'aborder quatre thèmes culturels portant sur quatre aires géographiques (Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie). De la semaine 1 à 6 : « Histoire de New York » (M. Paquereau) et « L'Allemagne du chancelier SCHOLZ : rupture ou continuité ? » (Ph. Verronneau) – ; et de la semaine 7 à 12 : « La famille patriarcale sous le franquisme » (A. Pestaña) et « Le futurisme italien » (N. Bonnet).

Objectifs :

-développer sa culture générale en s'intéressant à différentes aires géographiques et à différentes périodes

Contrôle des connaissances : un examen terminal écrit d'une heure trente portant sur l'un des thèmes étudiés (tirage au sort)

Une bibliographie sera distribuée en début de cours.

**• MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE 2 - ANGLAIS**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Beatrice Duchateau

Descriptif du cours : Ce cours a pour objectif de fournir des outils de réflexion et des méthodes de travail pour étudier à l'université et suivre le cursus LLCE anglais. Il inclut des modules sur l'organisation du travail personnel, la recherche documentaire, la lecture, le plagiat, et l'expression écrite et orale.

Bibliographie :

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Édition révisée, Mise à jour et élargie., Paris, La Découverte, 2005.

BONNICHON, Gilles et MARTINA, Daniel, *Tutorat : méthodologie du travail universitaire*, Paris, Vuibert, 1997.

BOULOGNE, Arlette, *Comment rédiger une bibliographie*, Paris, A. Colin ADBS, 2005.

CISLARU, Georgeta, CLAUDEL, Chantal et VLAD, Monica, *L'écrit universitaire en pratique : applications et exercices autocorrectifs, rédaction d'un mémoire, présentation PowerPoint*, 3e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2017.

DARROBERS, Martine et LE POTTIER, Nicole, *La recherche documentaire*, [Nouvelle édition], Paris, Nathan, 2010.

DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, *J'entre en fac: méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013.

MARINIER, Nathalie, *Commentaire composé et explication de texte*, Paris, Seuil, 1996.

MERLIN, Hélène), *La dissertation littéraire*, Édition revue et augmentée, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009.

MINQUILAN, Dominique, NACHER, Claire et BRU, Gaëla, *Méthodologie de la recherche documentaire en bibliothèque*, Paris, Université de Paris III, 2002.

PIOLAT, Annie, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, Marseille, Solal, 2002.

POCHET, Bernard, *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*, Gembloux Belgique, Les presses agronomiques de Gembloux, 2015.

Evaluation : contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre).

| UE LANGUE – ANGLAIS | 6 ECTS | SI UE1 : COEFFICIENT 2<br>SI UE4 : COEFFICIENT 1 |
|---|---|---|

• **LABORATOIRE**

Volume horaire : 12hTP Enseignants responsables : Mary Bouley / Lecteur

Descriptif du cours : voir brochure distribuée en début de cours.

• **GRAMMAIRE**

Volume horaire : 6HCM/12hTD Enseignantes responsables : Mme Schneebeli / Mme Ayed

Intitulé du cours : Le groupe verbal (C. Schneebeli)

Descriptif du cours : Ce cours de grammaire se divise en 6h de cours magistral et 12h de travaux dirigés. Il propose, avec le cours du S2, de mettre en place les bases de l'analyse grammaticale qui seront utiles à l'étudiant pour le reste de son cursus d'angliciste, ainsi que réviser les bases de la grammaire anglaise. Pour cela il propose à l'étudiant, sur toute l'année de L1, un parcours des deux domaines fondamentaux que sont le domaine verbal (S1) et le domaine nominal (S2). Au premier semestre, le cours porte plus spécifiquement sur le domaine verbal, c'est à dire sur les types de verbes, sur le repérage temporel et aspectuel (le renvoi à l'actuel, l'expression de l'avenir et du passé), ainsi que sur la voix (le passif). Il intègre de nombreux points de comparaison avec le français. Le cours magistral propose une présentation théorique de ces points, que les travaux dirigés permettent de mettre en pratique dans des exercices d'application.

Bibliographie :

Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'Anglais*, 4e édition, Longman France, 2010 ou 2014.

Michèle Malavieille et Wilfrid Rotgé, *La grammaire anglaise*, Hatier, collection Bescherelle, 2008.

Claude Rivière, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004.

Evaluation : contrôle continu écrit

• **VERSION**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Mme Bouley

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction de l'anglais au français à travers la traduction en français de textes de littérature anglophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Bernas-Martel, Claire. *100% Version anglais.* Ellipses, 2014.

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.

Grellet, Françoise. *Initiation à la version anglaise (4ème version revue et augmentée).* Paris : Hachette Supérieur, 2014.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices.* Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique.* Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais.* Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature anglophone.

• **THÈME**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Mme Dufour

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction du français à l'anglais à travers la traduction en anglais de textes de littérature francophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices.* Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique.* Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais.* Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature francophone.

| UE CULTURES ET SOCIÉTÉS - ANGLAIS | 6 | SI UE2 : COEFFICIENT 2<br>SI UE5 : COEFFICIENT 1 |
|---|---|---|

**• INTRODUCTION À LA LITTÉRATURE ANGLOPHONE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Mme Serée-Chaussinand

Descriptif du cours : Ce cours magistral se déroule en douze séances d'une heure. Il s'agit d'initier les étudiants aux principaux concepts de l'analyse littéraire afin qu'ils acquièrent les outils nécessaires à l'étude de textes littéraires. Les chapitres du cours portent à la fois sur des notions transversales (intrigue, temps, espace, narratologie, humour/ironie) et sur certains genres littéraires nécessitant un lexique et des outils spécifiques (poésie, théâtre).

Le cours s'appuie sur des exemples précis empruntés aux littératures anglophones du XVIe au XXIe siècle. Un certain nombre de ces exemples sont tirés des deux ouvrages de F. Grellet cités en bibliographie. Les autres textes sont distribués aux étudiants en début de semestre.

Le cours vise aussi à préparer les étudiants à l'étude d'œuvres complètes, qui sera abordée en TD dès le deuxième semestre de la L1, ainsi qu'aux cours portant sur les genres littéraires en L2.

Le CM est complété par des TD de Méthodologie de la littérature, au S1 et au S2, qui visent à permettre aux étudiants d'acquérir la méthodologie de l'explication de texte littéraire à partir de l'étude d'exemples variés et à mobiliser en contexte les notions acquises en CM.

Bibliographie :

F. GRELLET, *Literature in English. Anthologie des littératures du monde anglophone*, Hachette Supérieur, 2008.

F. GRELLET, *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*, Hachette Supérieur, 2007.

D. LODGE, *The Art of Fiction*, Penguin, 1992.

Evaluation : Sessions 1 et 2 : examen écrit de deux heures portant sur des questions de cours (CT)

**• MÉTHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Mme Duchateau

Descriptif du cours : Ce cours est une initiation à l'analyse de texte littéraire en langue anglaise. L'étude de différents textes littéraires permet d'acquérir et d'utiliser le vocabulaire littéraire et la méthodologie de l'analyse littéraire présentés dans le CM « Introduction à la littérature anglophone ». Ce TD sert également d'introduction aux deux TD du second semestre « Méthodologie de la lecture » et « Initiation à la lecture d'œuvres », qui abordent la méthodologie du commentaire de texte et de la dissertation.

Bibliographie :

Abrams, M.H. *A Glossary of Literary Terms*. Florida: Harcourt Brace & Company, 1993.

Boland, Eavan & Mark Strand (eds). *The Making of a Poem: A Norton Anthology of Poetic Forms*. N.Y. and London: W.W. Norton & Company, 2000.

Castex, Peggy & Alain Jumeau. *Les Grands Classiques de la littérature anglaise et américaine.* Paris : Hachette Supérieur, 2006.

Cuddon, J.A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. London: Penguin Books, 1999.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette Supérieur, 2007.

Grellet, Françoise. *Literature in English: anthologie des littératures du monde anglophone*. Paris : Hachette Supérieur, 2008.

Lennard, John. *The Poetry Handbook*. Oxford: Oxford University Press, 2005.
Evaluation : CT en commun avec le CM « Introduction à la littérature anglophone ».

**• INITIATION À LA CIVILISATION CONTEMPORAINE**

Volume horaire : 11HCM/11hTD Enseignants responsables : M. Hatapçi

Descriptif du cours : Le cours comprend 11hCM et 11hTD au semestre 1. Il consiste en une approche de la culture britannique, et la compréhension du fonctionnement des institutions du Royaume-Uni (géographie, économie, santé, éducation, médias, police et justice, gouvernement).

**TD : « Initiation à la civilisation britannique contemporaine »**

Descriptif du cours : Ce cours s'appuie sur les thématiques abordées dans le CM correspondant, toutes en lien avec la société britannique (géographie, politique, économie, santé, éducation…). Puisqu'il constitue une initiation aux méthodes d'analyse pour rédiger un commentaire composé de civilisation, il est fondé principalement sur l'analyse d'articles journalistiques (à travers des questions). Ces textes peuvent être accompagnés de documents audiovisuels et iconographiques.

Bibliographie : Pas d'éléments bibliographiques imposés.

Evaluation : Contrôle terminal (2h) conjointement avec le CM. Questions de cours et questions sur un texte journalistique.

**LICENCE PREMIÈRE ANNÉE - SEMESTRE 2**

| UE LANGUE - ESPAGNOL | 6 ECTS | SI UE1 : COEFFICIENT 2<br>SI UE4 : COEFFICIENT 1 |
|---|---|---|

**• GRAMMAIRE ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Hélène FRETEL

Descriptif du cours : Ce cours vise à consolider les compétences pratiques des étudiants et à élargir leurs connaissances théoriques. Il aborde la norme actuelle de l'espagnol dans ses composants structuraux (morphologie et syntaxe).

Objectifs :

-fournir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale de la phrase espagnole, qu'elle soit simple ou complexe.

Contrôle des connaissances : question de cours et analyses de cas lors de l'évaluation du TD d'analyse grammaticale - espagnol.

Bibliographie succincte :

Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.

Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009. (à l'exception du chapitre sur l'accentuation)

RAE, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.

**• PRATIQUE DU THÈME**

Volume horaire : 12hTD Enseignant responsable : Maxime BREYSSE

Descriptif du cours : Ce cours vise à se familiariser à la méthodologie de la traduction de textes littéraires du français vers l'espagnol. Les textes à traduire seront tirés de la littérature française contemporaine.

Objectifs : acquérir la méthodologie du thème littéraire et vérifier la maîtrise de la grammaire espagnole. Le cours est aussi l'occasion d'approfondir et de diversifier le lexique.

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semestre et un devoir écrit en fin de semestre.

Bibliographie succincte : Même bibliographie qu'au S1.

**• ANALYSE GRAMMATICALE - ESPAGNOL**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Hélène FRETEL

Descriptif du cours : Ce cours vise à approfondir la réflexion comparée entre le fonctionnement de la langue française et celui de la langue espagnole. Nous procéderons à un travail d'analyse grammaticale à partir de phrases françaises pour observer les équivalents espagnols, élucider les difficultés de traduction et justifier son choix final. Nous aborderons notamment la traduction du pronom indéfini « on », du pronom personnel sujet « vous », des relatifs (« qui », « dont »), des relatives (choix du pronom et du mode dans la subordonnée), le choix des modes et des temps, etc.

Objectifs :

-approfondir ses compétences linguistiques (lexique, morphologie, syntaxe) en français et en espagnol

-apprendre à analyser des problèmes de traduction à partir de phrases simples

-s'interroger sur le passage d'une langue à une autre dans le but de justifier ses choix de traduction

-mener une réflexion sur la langue cible (en partant de la langue source)

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semestre et un devoir écrit en dernière heure de cours.

Bibliographie succincte : Mêmes références que pour le CM de Grammaire Espagnole +

GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.

RIEGEL, M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1981 (plusieurs rééditions).

**• PRATIQUE DE LA VERSION**

Volume horaire : 18hTD Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Travaux dirigés, dispensés à raison d'01h30 par semaine. Dans la continuité du travail effectué au premier semestre, nous traduirons en français des textes littéraires espagnols contemporains. Un texte sera distribué en cours et devra être préparé à la maison chaque semaine.

Objectifs :

-Améliorer la compréhension de l'espagnol contemporain écrit.

-Approfondir la connaissance et la maîtrise de la langue française.

-Comprendre les exigences de la traduction universitaire ; les intégrer par un entraînement régulier.

Contrôle des connaissances : contrôle continu : au minimum un devoir écrit au milieu du semestre et un devoir écrit lors de la dernière heure de cours.

Bibliographie succincte : Mêmes références qu'au S1.

BERTAUD DU HAZAUD, H., *Dictionnaire des synonymes*, Les usuels du Robert, Paris, 1989.

DRILLON, Jacques, *Traité de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 1991.

*Diccionario de la lengua española*, Real Academia Española de la Lengua (2 vol.), 1992. Vous pouvez consulter le dictionnaire en ligne : http://www.rae.es. Sur ce site, vous trouverez également une banque de données basée sur un corpus classique et contemporain.

**• ANALYSE GRAMMATICALE - VERSION**

Volume horaire : 12hTD Enseignante responsable : Hélène FRETEL

Descriptif du cours : Ce cours vise à approfondir la réflexion comparée entre le fonctionnement de la langue espagnole et celui de la langue française. On procédera à un travail d'analyse grammaticale à partir de phrases espagnoles pour observer les équivalents français et élucider les difficultés de traduction. On abordera notamment le maniement des temps du passé, les emplois du gérondif et du participe présent, les cas de réorganisation de la phrase en français, l'expression de la concession, de la condition, la traduction des relatives.

Objectifs :

- consolider la maîtrise de la grammaire et de la syntaxe du français
- renforcer les connaissances en langue au service de la traduction dans le sens de la version

Contrôle des connaissances : contrôle continu (deux écrits dans le semestre)

Bibliographie succincte :

BAYLON, Christian, FABRE, Paul, *Grammaire systématique de la langue française* [1973]. Paris, Nathan ("Fac - Linguistique"), 2001.

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1993.

LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

LEROT, Jacques, *Analyse grammaticale*, Paris, Duculot, 1986.

+ références recommandées pour les cours de Grammaire espagnole et de Version.

**• COMPRÉHENSION EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE**

Volume horaire : 18hTD Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Étude de supports audio et écrits en lien avec les pays hispanophones qui donne lieu à des débats et à des prises de position.

Objectifs :

- Mener une argumentation construite.
- Savoir défendre un point de vue.

Contrôle des connaissances : Trois évaluations une à l'écrit (compréhension + expression) à mi-semestre et deux autres à l'oral en fin de semestre (compréhension + expression)

Bibliographie succincte : Même bibliographie qu'au S1.

| | | |
|---|---|---|
| **UE CULTURES ET SOCIÉTÉS - ESPAGNOL** | **6** | **SI UE2 : COEFFICIENT 2**<br>**SI UE5 : COEFFICIENT 1** |

**• LITTÉRATURE ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : ce cours d'1h hebdomadaire se propose d'offrir aux étudiants un panorama des courants littéraires espagnols qui ont marqué le XXème siècle en les situant dans leur contexte historique et culturel (avant-gardes, génération de 27, réalisme social, roman de la mémoire par exemple) à partir d'une sélection de textes littéraires (poésie, prose, théâtre). La lecture de deux œuvres complètes sera obligatoire.

Objectifs :

-Connaître les grands courants littéraires qui ont marqué le XXème siècle espagnol et les grands auteurs qui y sont associés.

-Comprendre les enjeux littéraires de l'époque la plus contemporaine.

-Maîtriser la lecture des grands auteurs et la compréhension des textes littéraires.

Contrôle des connaissances : un contrôle terminal oral à la fin du S2. Tirage au sort entre littérature espagnole ou littérature hispano-américaine.

Bibliographie succincte :

Canavaggio, Jean, *Historia de la literatura española*, Tomo VI, El Siglo XX, Barcelona, Ariel, 1995.

Merlo-Morat, Philippe, *Littérature espagnole contemporaine*, Paris, PUF, 2009.

García Lorca, Federico, *Bodas de sangre*, Ed. Cátedra.

Llamazares, Julio, *La lluvia amarilla*, Seix Barral.

**• LITTÉRATURE HISPANO-AMÉRICAINE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Nathalie GALLAND

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire entend prolonger la découverte, au S1, de la littérature hispano-américaine contemporaine à partir d'une perspective panoramique. Par-delà les grands traits caractéristiques de la production littéraire du continent rappelés en introduction aux côtés de quelques éléments fondamentaux de poétique, on portera un regard critique sur les figures continentales majeures de la poésie, des Avant-gardes du début du XXème siècle à nos jours (Huidobro, Vallejo, Neruda, Borges, Paz, Cardenal, Gelman, Guillén, Pacheco, Pizarnik, Zurita, Chirinos, Watanabé…). Les textes supports seront réunis sous forme d'anthologie dans un livret distribué à l'étudiant.

Objectifs :

-Dominer l'histoire littéraire contemporaine du continent hispano-américain au travers de ses grandes figures et leurs mouvements artistiques

-S'approprier les textes exemplaires et approfondir la connaissance des œuvres
-Engager l'acquisition des outils propres à la poétique

Contrôle des connaissances : un examen final oral (commentaire de texte en espagnol). Tirage au sort entre littérature espagnole ou littérature hispano-américaine.

Bibliographie succincte :

CYMERMAN Claude et Claude FELL (ed), *Histoire de la littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan, 2001.

YURKIEVICH Saúl, *Littérature latino-américaine : traces et trajets,* Paris, Éditions Gallimard, 1988 et *Del arte verbal*, Barcelona, Galaxia Gutenberg/Círculo de lectores, 2002.

**• CIVILISATION ESPAGNOLE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Alexandra PALAU

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire propose une réflexion sur l'Espagne du XIX$^{e}$ siècle. L'accent est mis sur une analyse des structures politiques et idéologiques afin de comprendre les changements vécus par la société espagnole au cours de cette période. Une approche qui vise par ailleurs à mettre en évidence les ruptures et les continuités de l'histoire politique espagnole.

Objectifs :

-Permettre un apprentissage de la culture indispensable à la maîtrise d'une langue étrangère.
-Comprendre les évolutions politiques, sociales et culturelles qui caractérisent l'Espagne du XIX$^{e}$ siècle.

Contrôle des connaissances : un contrôle terminal oral à la fin du S2. Tirage au sort entre civilisation espagnole ou civilisation hispano-américaine.

Bibliographie succincte :

Témime Émile, Broder Albert, Chastagnaret Gérard, *Historia de la España contemporánea. Desde 1808 hasta nuestros días*, Barcelona, Ariel, 2009.

Villares Ramón, Bahamonde Ángel, *El mundo contemporáneo : siglos XIX y XX*, Madrid, Taurus, 2001.

**• CIVILISATION HISPANO-AMÉRICAINE**

Volume horaire : 12hCM Enseignante responsable : Inès GARCÍA

Descriptif du cours : Dans la continuité du S1, ce cours magistral d'1h hebdomadaire met en perspective critique le processus de Conquête, des Caraïbes au continent américain (stratégies, guerres de conquête et résistance indigène, doctrine de la guerre juste, chute des grands empires autochtones) et les premiers linéaments de l'implantation coloniale au « nouveau monde » (fondation des villes, nouvelle territorialisation des Indes occidentales, institutions coloniales, *encomienda* et *minería*, colonisation de l'imaginaire…).

Objectifs :

-Comprendre les processus historiques de domination et reproduction des modèles européens (féodalisme, catholicisme, pensée de la différence) mis en jeu par la Conquête
-Comprendre la formation de l'Amérique hispanique à partir de ses structures coloniales
-Dominer le lexique spécifique à l'époque et engager des perspectives critiques sur cette période clé de l'histoire mondiale

Contrôle des connaissances : un contrôle terminal oral à la fin du S2 à partir d'une question de cours. Tirage au sort entre civilisation espagnole ou civilisation hispano-américaine.

Bibliographie succincte :

GOMEZ Thomas, OLIVARES Itamar, *La Formation de l'Amérique hispanique, XV-XIX siècles*, Paris, Armand Colin, 1993.

GRUZINSKI Serge, *La Colonisation de l'imaginaire*, Paris, Éditions Gallimard, 1988.
LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar*, Belin Sup, 2004.
LEÓN PORTILLA Miguel, *Visión de los vencidos. Relaciones indígenas de la conquista*, México, UNAM, 2009 (29 ed.).

| **UE3 COMPLÉMENTS DISCIPLINAIRES** | **6 ECTS** | **COEFFICIENT 2** |
|---|---|---|

**• RENFORCEMENT CULTUREL : HISTOIRE DU CINÉMA (ESPAGNOL)**

Volume horaire : 20hCM Enseignant responsable : Laureano MONTERO

Descriptif du cours : La première partie du cours propose un panorama chronologique des principaux courants du cinéma espagnol, en faisant le lien avec le contexte historique qui les a vus naître. La seconde partie s'attachera à présenter des thématiques marquantes du cinéma latino-américain contemporain.

Objectifs :

-Mettre en pratique les outils de l'analyse filmique abordés au premier semestre, à travers l'étude de séquences d'œuvres significatives.

-Acquérir les repères historiques, esthétiques et culturels nécessaires pour appréhender l'interprétation des films.

Contrôle des connaissances : Le cours d'« Histoire du cinéma » est évalué lors de l'examen « Renforcement culturel ». Cet examen terminal écrit de 2h comportera une partie « Histoire de l'art » (1h, 10 points) et une partie « Histoire du cinéma » (1h, 10 points).

Films au programme :

- *El verdugo* (Luis García Berlanga, Espagne, 1963).
- *Volver* (Pedro Almodóvar, Espagne, 2006).
- *Infancia clandestina* (Benjamín Ávila, Argentine, 2012).
- *La jaula de oro*, (Diego Quemada-Díez, Mexique, 2013).
- *Fresa y chocolate* (Tomás Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío, Cuba, 1993).

Les films sont disponibles à la Médiathèque de langues, les étudiant·e·s devront les avoir visionnés avant leur étude en cours.

Par ailleurs, les étudiant·e·s devront assister, dès le 1er semestre, aux projections mensuelles du ciné-club de Siglo XXI (programmation par voie d'affichage et sur https://www.facebook.com/Siglo-XXI-800112830059849/

Bibliographie succincte :

BERTHIER, N., *Lexique bilingue des arts visuels*, Paris, Ophrys, 2011.
GOLIOT-LETÉ, A. et VANOYE, F., *Précis d'analyse filmique*, Paris, A. Colin, 2007.
SEGUIN, J. C., *Histoire du cinéma espagnol*, Paris, A. Colin, 2005.
TERRASA, J., *L'Analyse du texte et de l'image en espagnol*, Nathan université, 2005.

**• MÉTHODOLOGIE DE LA CIVILISATION (ANGLAIS)**

Volume horaire : 11hTD Enseignant responsable : en attente

Descriptif du cours : « Institutions politiques et révolution des États-Unis d'Amérique. »

This seminar will explore in a first part the colonial period in the USA, the reasons for the revolution & the revolution itself. In a second part, it will explore the writing and logics of the constitution and the political institutions put in place by the constitution: how they work and how they have evolved. The work done in class will use texts, images and various documents to both help the student understand the seminar and develop their methodological skills.

Bibliographie :

1) Ouvrage de référence

- Ashbee, US Politics Today, Manchester: Manchester University Press, 2004, [1999].

- Norton, Beth, et al., A People and a Nation: A History of the United States, Editions postérieures à 2004.
- Wilson, DiIulio,, American government : institutions and policies, Houghton Mifflin, 2006.

2) Ressources électroniques
- http://www.thisnation.com/index.html, en particulier Online Textbook
- Digital History - < http://www.digitalhistory.uh.edu >.
- http://www.americanyawp.com/: A Free and Online, Collaboratively Built American History Textbook

3) Une brochure (cours, documents)

Evaluation : CT Dissertation guidée 2h

**• CIVILISATION DES PAYS ANGLOPHONES**

Volume horaire : 11HCM Enseignant responsable : Marc Smith.

Descriptif du cours : « Institutions politiques et révolution des États-Unis d'Amérique. »
This seminar will explore in a first part the colonial period in the USA, the reasons for the revolution & the revolution itself. In a second part, it will explore the writing and logics of the constitution and the political institutions put in place by the constitution: how they work and how they have evolved. The work done in class will use texts, images and various documents to both help the student understand the seminar and develop their methodological skills.

Bibliographie :

1) Ouvrage de référence
- Ashbee, US Politics Today, Manchester: Manchester University Press, 2004, [1999].
- Norton, Beth, et al., A People and a Nation: A History of the United States, Editions postérieures à 2004.
- Wilson, DiIulio,, American government : institutions and policies, Houghton Mifflin, 2006.

2) Ressources électroniques
- http://www.thisnation.com/index.html, en particulier Online Textbook
- Digital History - < http://www.digitalhistory.uh.edu >.
- http://www.americanyawp.com/: A Free and Online, Collaboratively Built American History Textbook

3) Une brochure (cours, documents)

Evaluation : CT Dissertation guidée 2h

| | | |
|---|---|---|
| **UE LANGUE – ANGLAIS** | **6 ECTS** | **SI UE1 : COEFFICIENT 2**<br>**SI UE4 : COEFFICIENT 1** |

**• VERSION**

Volume horaire : 12hTD Enseignant responsable : en attente.

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction de l'anglais au français à travers la traduction en français de textes de littérature anglophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Bernas-Martel, Claire. *100% Version anglais.* Ellipses, 2014.

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.

Grellet, Françoise. *Initiation à la version anglaise (4ème version revue et augmentée).* Paris : Hachette Supérieur, 2014.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices.* Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique.* Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais.* Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature anglophone.

**• THÈME**

Volume horaire : 12hTD Enseignant responsable : en attente

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction du français à l'anglais à travers la traduction en anglais de textes de littérature francophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices.* Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique.* Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais.* Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature francophone.

**• GRAMMAIRE**

Volume horaire : 6HCM/12hTD Enseignante responsable : Célia Schneebeli.

Descriptif du cours : « Le groupe nominal »

Ce cours de grammaire se divise en 6h de cours magistral et 12h de travaux dirigés. Il propose, avec le cours du S1, de mettre en place les bases de l'analyse grammaticale qui seront utiles à l'étudiant pour le reste de son cursus d'angliciste, ainsi que réviser les bases de la grammaire anglaise. Pour cela il propose à l'étudiant, sur toute l'année de L1, un parcours des deux domaines fondamentaux que sont le domaine verbal (S1) et le domaine nominal (S2). Au second semestre, le cours porte plus spécifiquement sur le domaine nominal, c'est à dire sur ce qu'est un nom, les types de noms et leur fonctionnement grammatical, ainsi que la détermination du nom (articles, démonstratifs, quantifieurs). Il intègre de nombreux points de comparaison avec le français. Le cours magistral propose une présentation théorique de ces points, que les travaux dirigés permettent de mettre en pratique dans des exercices d'application.

Bibliographie :

Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'Anglais*, 4e édition, Longman France, 2010 ou 2014.

Michèle Malavieille et Wilfrid Rotgé, *La grammaire anglaise*, Hatier, collection Bescherelle, 2008.

Claude Rivière, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004.

Evaluation : contrôle continu écrit

**• LABORATOIRE**

Volume horaire : 12hTP Enseignante responsable : Mary Bouley / Lecteur

Descriptif du cours : voir brochure distribuée en début de cours.

| | | |
|---|---|---|
| **UE CULTURES ET SOCIÉTÉS - ANGLAIS** | **6** | **SI UE2 : COEFFICIENT 2**<br>**SI UE5 : COEFFICIENT 1** |

**• INITIATION À LA LECTURE D'ŒUVRES**

Volume horaire : 12hTD Enseignant responsable : en attente.

Descriptif du cours : Le cours dure 12 semaines et consiste en un entraînement à la dissertation à travers l'étude de nouvelles américaines d'époques et de styles variés. Préparation des exercices et lecture des textes au programme indispensables. Participation orale très fortement recommandée. La brochure de textes est distribuée aux étudiants lors du premier cours.

Bibliographie :

CUDDON, J. A. *Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 1966. London: Penguin Books, 1999.

GELFANT, Blanche H. and Lawrence GRAVER (eds.), *The Columbia Companion to the Twentieth Century American Short Story*. New York: Columbia University Press, 2000.

GROJNOWSKI, Daniel, *Lire la nouvelle*. Paris: Dunod, 1993.

HANSON, Clare, *Short Stories and Short Fiction: 1880-1980.* London: Macmillan, 1985.

LOHAFER, Susan, *Coming to Terms with the Short Story*. Baton Rouge/London: Louisiana State University Press, 1989.

LOUVEL, Liliane et Claudine VERLEY, *Introduction à l'étude de la nouvelle de langue anglaise*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1993.

OATES, Joyce Carol, ed. *The Oxford Book of American Short Stories*. Oxford, New York: Oxford University Press, 2012 [1992].

SHAW, Valerie, *The Short Story: A Critical Introduction*. London: Longman, 1985.

Evaluation : Contrôle terminal: écrit, tirage au sort avec «Méthodologie de la lecture»

**• MÉTHODOLOGIE DE LA LECTURE**

Volume horaire : 12hTD Enseignant responsable : en attente.

Descriptif du cours : Ce cours est une initiation au commentaire de texte littéraire en langue anglaise. L'étude de différents textes littéraires permettra d'acquérir et d'utiliser le vocabulaire littéraire et la méthodologie du commentaire littéraire présentés dans le CM « Introduction à la littérature anglophone » au S1.

Bibliographie :

Abrams, M.H. *A Glossary of Literary Terms*. Florida: Harcourt Brace & Company, 1993.

Boland, Eavan & Mark Strand (eds). *The Making of a Poem: A Norton Anthology of Poetic Forms*. N.Y. and London: W.W. Norton & Company, 2000.

Castex, Peggy & Alain Jumeau. *Les Grands Classiques de la littérature anglaise et américaine.* Paris : Hachette Supérieur, 2006.

Cuddon, J.A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. London: Penguin Books, 1999.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette Supérieur, 2007.

Grellet, Françoise. *Literature in English: anthologie des littératures du monde anglophone*. Paris : Hachette Supérieur, 2008.

Lennard, John. *The Poetry Handbook*. Oxford: Oxford University Press, 2005.

Evaluation : CT écrit, tirage au sort avec « Initiation à la lecture d'œuvres »

**• CULTURES DE L'IMAGE FIXE ET ANIMÉE : INTRODUCTION**

Volume horaire : 12HCM Enseignante responsable : Christelle Serée-Chaussinand

Descriptif du cours : Ce cours est conçu comme une introduction à la sémiotique des images. Au fil des séances, les étudiants pourront découvrir les différents types d'image et les différents usages de l'image ; ils approcheront l'image comme signe et seront familiarisés aux liens entre image et texte. Les étudiants apprendront également à décrypter et analyser une image en s'appuyant sur ses caractéristiques essentielles (medium, composition, espace, forme, ton, couleur, sujet, etc.). Le cours se conclura sur une introduction à l'art du portrait et à l'art du paysage.

L'ensemble des images et documents utilisés dans le cadre de ce cours sont pris dans le monde anglophone au sens large afin d'enrichir la culture générale des étudiants dans ce domaine.

Bibliographie **:**

ACTON, Mary, *Learning to Look at Paintings*, London, Routledge, 1997.

ARNOLD, Bruce, *Irish Art: A Concise History*, London, Thames and Hudson, 2005.

BERGER, John, *Ways of Seeing*, BBC Publications & Penguin Books, 1972.

BRUCKMULLER-GENLOT, Danielle, *Peinture et civilisation britanniques : culture et représentation*, Gap, Ophrys, 1999.

GERVEREAU, Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, 4è éd., Paris, La Découverte, 2004.

GOLDEN, Reuel, *Masters of Photography*, London, Goodman Books, 2013.

GRELLET, Françoise, *Crossing Boundaries: Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

LAURENT, Béatrice, *La peinture anglaise : histoire et méthodologie par l'analyse de tableaux du XVIIIe siècle au XXe siècle*, Nantes, Éd. du temps, 2006.

MORLEY, Simon, *Writing on the Wall: Word and Image in Modern Art*, London, Thames and Hudson, 2003.

NELMES, Jill, ed., *Introduction to Film Studies*, London, Routledge, 5th edition, 2011.

RUSH, Michael, *New Media in Art*, London, Thames and Hudson, 2005.

SPALDING, Frances, *British Art Since 1900*, London, Thames & Hudson, 2005.

VAUGHAN, William, *British Painting: The Golden Age*, London, Thames & Hudson, 1999.

Webography:

The website of the National Gallery of Art: https://www.nga.gov/
The website of the Tate: http://www.tate.org.uk/
The website of the National Gallery, London: https://www.nationalgallery.org.uk/
The website of the National Portrait Gallery, London: https://www.npg.org.uk/
The museum network: http://www.museumnetworkuk.co.uk/portraits/index.html
Google Arts and Culture: https://www.google.com/culturalinstitute/beta/?hl=fr
« Histoire de l'art » website: http://www.histoiredelart.net/

Evaluation **:** Contrôle terminal : écrit d'1h30 en session 1 ; écrit d'1h en session de rattrapage

**LES DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE L2 ET DE L3 SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE L'UFR LANGUES ET COMMUNICATION.**

**PARTIR À L'ÉTRANGER :**
**ERASMUS / ASSISTANAT**

## ERASMUS +

Le programme **Erasmus +** permet aux étudiants d'effectuer un séjour d'études dans le cadre de leur cursus dans une université partenaire. **La filière LLCER Espagnol** dispose de conventions avec les universités de Santiago de Compostela, Valladolid, Zaragoza, Málaga et Valencia. Il est possible de solliciter une bourse Erasmus pour un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire pour valider la L3 ou une année de Master REVI. Les candidatures se préparent pendant l'année précédant le séjour envisagé.

Pour toute demande d'information, contacter

Mme Iglesias : cecile.iglesias@u-bourgogne.fr.

**La filière LLCER Anglais** dispose de conventions avec les universités de Liverpool, Strathclyde, Edimburgh, Warwick, Birmingham, Sibiu, Oradea, Constantja, Craiova, Vienne, Mayence, Vilnius.

Pour toute demande d'information, contacter Jean Szlamowicz, Shannon Wells-Lassagne ou Candice Lemaire.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/etudier-et-faire-un-stage-a-l-etranger/programme-erasmus.html.

## ASSISTANAT

Alternative différente au séjour Erasmus, le programme d'assistanat promu par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques) favorise également la mobilité de l'étudiant à l'échelle européenne (Espagne, Grande-Bretagne) ou mondiale (Argentine, Colombie, Costa Rica, Equateur, Mexique, Etats-Unis, Canada). En permettant à l'étudiant d'effectuer un séjour d'une année dans un établissement d'enseignement comme assistant de langue et culture françaises, il l'invite à « se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil » tout en apportant à l'établissement retenu, « l'authenticité de sa langue maternelle et la richesse de sa culture ».

A la fois ouverture d'horizon linguistique et culturel et expérience professionnalisante, ce programme constitue un apport indéniable à un parcours universitaire en LLCER.

**La prochaine campagne débutera courant octobre 2023 pour la rentrée 2024-2025.**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** sur les critères d'éligibilité, les démarches administratives à entreprendre, les formalités liées au test de langue et à la composition du dossier de candidature sont disponibles :

-sur le site du CIEP - qui devient France Education International - (http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger),

- auprès de Mme Garbay-Velazquez (estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr) ou auprès de Mme N. Galland Boudon (Nathalie.Galland-Boudon@u-bourgogne.fr) pour l'aire hispanophone,

-auprès de Mark Niemeyer (Amérique du nord - mark.niemeyer@u-bourgogne.fr) et Jean Szlamowicz (Royaume Uni - Jean.Szlamowicz@u-bourgogne.fr) pour l'aire anglophone.

**CIEP :** 1 avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres cedex - Tel : 01 45 07 60 00, ainsi que ses page Facebook, Compte Twitter et Chaîne TV Dailymotion.

**POURSUITE D'ÉTUDES : PRÉSENTATION DES MASTERS**
**ET DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT**
**Master REVI et Masters MEEF 1er et 2nd degré**
**Mais aussi…**

La licence LLCER Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais/Anglais-Espagnol donne la possibilité de poursuivre ses études dans différents MASTER. Les étudiants titulaires de cette licence s'inscrivent majoritairement dans le MASTER REVI et le MASTER MEEF 2nd DEGRE, mais pas exclusivement. Voici quelques informations pour vous aider à faire votre choix. Attention, certaines mentions peuvent mettre en place des capacités d'accueil.

## MASTER REVI (Recherche et Veille Documentaire Internationale)

Si vous envisagez un Doctorat (passeport pour l'enseignement supérieur), une insertion professionnelle en entreprise ou dans des services administratifs et culturels (en veille et stratégie de l'information ou dans les métiers de la culture et du tourisme) ou encore si vous désirez consolider votre formation universitaire pour aborder en pleine maîtrise les concours d'enseignement (notamment l'Agrégation), le MASTER LLCER Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales est pour vous.

Déclinée en deux parcours « Ingénierie de la Recherche » ou « Veille et stratégie de l'Information », la formation comprend quatre semestres qui vous permettront :

- un approfondissement disciplinaire à travers des séminaires portants sur différents aspects de la culture hispanique ou anglophone
- une initiation à la recherche individuelle (construction et rédaction d'un projet de recherche personnel, initiation à l'exploitation des ressources en ligne, cours de méthodologie…)
- une initiation théorique et pratique à la recherche collective (participation active à des séminaires en lien avec le laboratoire Texte Image Langage, stage dans un programme de cherche à l'uB…).

La formation existe en présentiel (formation classique) et en hybride (60% à distance et 40% en présentiel), cette dernière formule convenant à ceux qui travaillent ou sont à l'étranger à condition qu'ils se rendent disponibles pendant les vacances de la Toussaint et de février pour assister aux cours en présentiel.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

http://blog.u-bourgogne.fr/master-revi/ Vous y trouverez des explications sur le master Hybride mais aussi des témoignages d'anciens étudiants sur le Master REVI et sur leur insertion professionnelle.
http://langues-communication.u-bourgogne.fr
https://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html
https://mediaserveur.u-bourgogne.fr/permalink/v125855fd8b35p10tpwe/

**RESPONSABLES DE FORMATION :**

REVI Espagnol : Pierre-Paul Gregorio : pierre-paul.gregorio@u-bourgogne.fr
REVI Anglais : Mme Joseph-Vilain – Bureau 190 – Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr (Recherche) / Mme Duchateau – Bureau R23 – Beatrice.Duchateau@u-bourgogne.fr (Veille)

## MASTER MEEF 2ND DEGRÉ

Le **MASTER Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation 2nd degré** conduit les étudiants au métier de **professeur des lycées et collèges**, mais aussi aux métiers de la documentation (documentaliste) ou de l'encadrement pédagogique dans les lycées et collèges (conseiller d'éducation). Ce master associe l'UFR de Langues et Communication et l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

L'enseignement dispensé est à la fois disciplinaire et professionnel.

Après une année de M1, qui consolide les acquis de Licence et donne les outils didactiques et pédagogiques nécessaires à la transmission des savoirs, l'année de M2, plus professionnelle, est l'année de préparation du concours du **CAPES**.

La répartition des enseignements universitaires entend cultiver et approfondir la compétence linguistique sous toutes ses formes : les activités langagières de réception et de production tant à l'oral qu'à l'écrit, la traduction, les outils d'analyse destinés au travail sur les supports authentiques de toute nature, les compétences méthodologiques et pragmatiques mises en œuvre dans les différentes activités langagières, ainsi que la compétence culturelle, tant pour les savoirs que pour les savoir-faire.

Le partenariat avec l'INSPE garantit d'associer à ces objectifs une solide formation pratique, accompagnée d'une réflexion sur les objectifs et les méthodes de l'enseignement des langues, dans un objectif de synergie entre formation universitaire et formation préprofessionnelle. Il s'agit d'initier l'étudiant à la didactique, à la recherche et à une meilleure connaissance du monde professionnel dans lequel il va évoluer.

### STAGES

En **Master 1** : Deux périodes (2 semaines au S1, 4 semaines au S2) de stages d'observation et de pratique accompagnée (obligatoires) se déroulent au sein d'établissements d'enseignement secondaire (collèges, lycées). Dans la mesure du possible, l'un aura lieu en collège et l'autre en lycée.

En **Master 2 :** La formation est organisée en alternance avec un stage (sur 2 jours par semaine), soit en responsabilité, soit en pratique accompagnée (avec contrat de travail sur un temps de service correspondant à un tiers de l'obligation réglementaire de service).

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

http://langues-communication.u-bourgogne.fr
https://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html
http://espe.u-bourgogne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=408&Itemid=396

### RESPONSABLES DE FORMATION :

Pour l'espagnol :

UFR : Bénédicte Brémard : benedicte.bremard@u-bourgogne.fr

INSPE : Elsa Lang Ripert : elsa.ripert@u-bourgogne.fr

Pour l'anglais :

UFR : Célia Schneebeli : celia.schneebeli@u-bourgogne.fr

INSPE : M1 Frédérique Lamblot : frederique.lamblot@u-bourgogne.fr / M2 Pauline Papa : pauline.papa@u-bourgogne.fr

## MASTER MEEF 1ER DEGRÉ

Le **MASTER Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation 1er degré** conduit les étudiants au métier de **professeur des écoles.**

Les étudiants apprennent à encadrer une classe de maternelle ou d'élémentaire. L'année de M1 permet également aux étudiants de se préparer aux épreuves écrites et orales du concours, qu'ils présentent en fin de M1. Les lauréats qui valident leur M1 intègrent le M2 en tant que fonctionnaires stagiaires. Ils effectuent un stage en responsabilité, en établissement, équivalent à un mi-temps et rémunéré.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Metiers-de-l-Education-et-de-l,1647-.html

**RESPONSABLE DU DIPLÔME :**

Lucie Corbin : lucie.corbin@espe.u-bourgogne.fr

## LES CONCOURS pour DEVENIR ENSEIGNANT

Se repérer dans les concours : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html

-LE **CAPES EXTERNE D'ESPAGNOL ou d'ANGLAIS** se prépare lors de la **deuxième année du MASTER MEEF 2nd DEGRE**. Les écrits ont lieu durant le deuxième semestre du M2 (mars-avril) et les oraux en juin / juillet.
(https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html )

-L'**AGRÉGATION EXTERNE D'ESPAGNOL ou d'ANGLAIS** se prépare à l'issue d'un MASTER 2 (REVI ou MEEF 2nd degré). (http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html) Une préparation est proposée à l'université de Bourgogne Franche-Comté. Contacts : M. Pierre-Paul Gregorio : pierre-paul.gregorio@u-bourgogne.fr (espagnol), Mme Bénédicte Coste (anglais).

-LE **CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles)** se prépare lors de la **première année du MASTER MEEF 1er DEGRE**. Il s'agit d'un concours académique. (http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html)

## MAIS AUSSI…

## MASTER MEEF – ENCADREMENT EDUCATIF (CPE)

Le débouché premier de ce master est de conduire les étudiants à la réussite aux concours de Conseiller Principal d'Education (CPE) et à l'exercice de ces fonctions, au regard du référentiel de compétences attendues.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Metiers-de-la-Vie-Scolaire-et-des,1644-.html

**RESPONSABLE DE FORMATION :**

Lucie Corbin : lucie.corbin@espe.u-bourgogne.fr

## MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Cette formation est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français. Elle peut déboucher sur divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmateur d'activités culturelles, etc.

**RESPONSABLE DE FORMATION :**
Samir Bajrić
**Secrétariat :** Adeline Bouyachou : adeline.bouyachou@u-bourgogne.fr

**INFORMATIONS :**
http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/master/ff-fle-aires-linguistiques-m1.pdf

## LES MASTERS LEA (LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES)

**INFORMATIONS :**
http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html
http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/master/fm-langues-etrangeres-appliquees.pdf

D'autres masters en Lettres, Sciences du langage, Science de l'éducation ou autres pourraient également vous intéresser. Pour plus d'informations : http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html

## NOS ASSOCIATIONS : SIGLO XXI – HISPANÍSTICA XX

### SIGLO XXI

L'association *Siglo XXI* regroupe des enseignants et des étudiants de l'Université de Bourgogne et a pour objet la promotion de la culture hispanique et le dialogue interculturel. Elle organise notamment un ciné-club hispanique mensuel, des rencontres avec des créateurs (écrivains, cinéastes, musiciens, plasticiens) et des conférences, et soutient d'autres manifestations (théâtre, concerts) et initiatives. Les nouveaux étudiants sont vivement encouragés à rejoindre l'association et à prendre une part active à ses activités. Par ailleurs, ils sont invités à suivre la page Facebook de Siglo XXI, qui se fait le relais de l'actualité hispanique.

**PAGE FACEBOOK :**
https://www.facebook.com/Siglo-XXI-800112830059849/

**POUR ADHÉRER :**
S'adresser à :
Cécile Iglesias (Secrétaire de l'Association) : cecile.iglesias@u-bourgogne.fr
ou Laureano Montero (Trésorier de l'Association) : laureano.montero@u-bourgogne.fr
Le montant de l'adhésion s'élève à 5 euros pour les étudiants de moins de 26 ans (10 euros pour les autres).

### HISPANÍSTICA XX

L'Association *Hispanística XX* regroupe une soixantaine de chercheurs français et étrangers dont les projets scientifiques portent sur la culture hispanique contemporaine (littérature, civilisation, image fixe, cinéma, linguistique). Elle organise tous les deux ans un colloque international auxquels participent d'éminents spécialistes de la question comme de jeunes chercheurs (doctorants). Elle publie chaque année un ouvrage thématique et compte 34 volumes édités à ce jour. Elle organise cette année un colloque les 16 et 17 novembre 2017, intitulé « Famille(s) ». Les étudiants de l'ensemble de la Licence sont conviés à participer à cet événement.

**PAGE FACEBOOK :**
https://fr-fr.facebook.com/HispanisticaXX/

**SITE :**
https://hispanistica.hypotheses.org/

**PUBLICATIONS :**
http://til.u-bourgogne.fr/publications/hispanistica-xx.html

**POUR ADHÉRER :**
S'adresser à :
Judite Rodrigues-Balbuena (Trésorière de l'Association) : judite.rodrigues-balbuena@u-bourgogne.fr

## LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les ressources concernant l'espagnol et l'anglais se situent essentiellement dans deux bâtiments : la **BU DROIT-LETTRES** (3, esplanade Érasme) et la **B2UFR** (RDC-Bâtiment extension Lettres).

Les **horaires d'ouverture** sont consultables à l'adresse : http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/horaires.aspx.

**L'inscription :** Votre carte multiservices est votre carte de lecteur. Vous êtes donc automatiquement inscrit dans les bibliothèques de l'uB.

**Les personnels des bibliothèques** sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches et répondre à vos questions. Des postes informatiques permettent la consultation des catalogues (http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/catalogues-de-bibliotheques.aspx).

L'uB est abonnée à des **ressources numériques en ligne** (http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/toutes-les-ressources-numeriques.aspx). Vous pouvez y accéder à partir d'un poste informatique du campus ou via votre ENT.

**Étudiants en première année** : Lors de votre premier semestre, vous assisterez à un cours de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

## B2UFR : PLAN DE LA SALLE DE LECTURE LETTRES / LANGUES (1er étage)

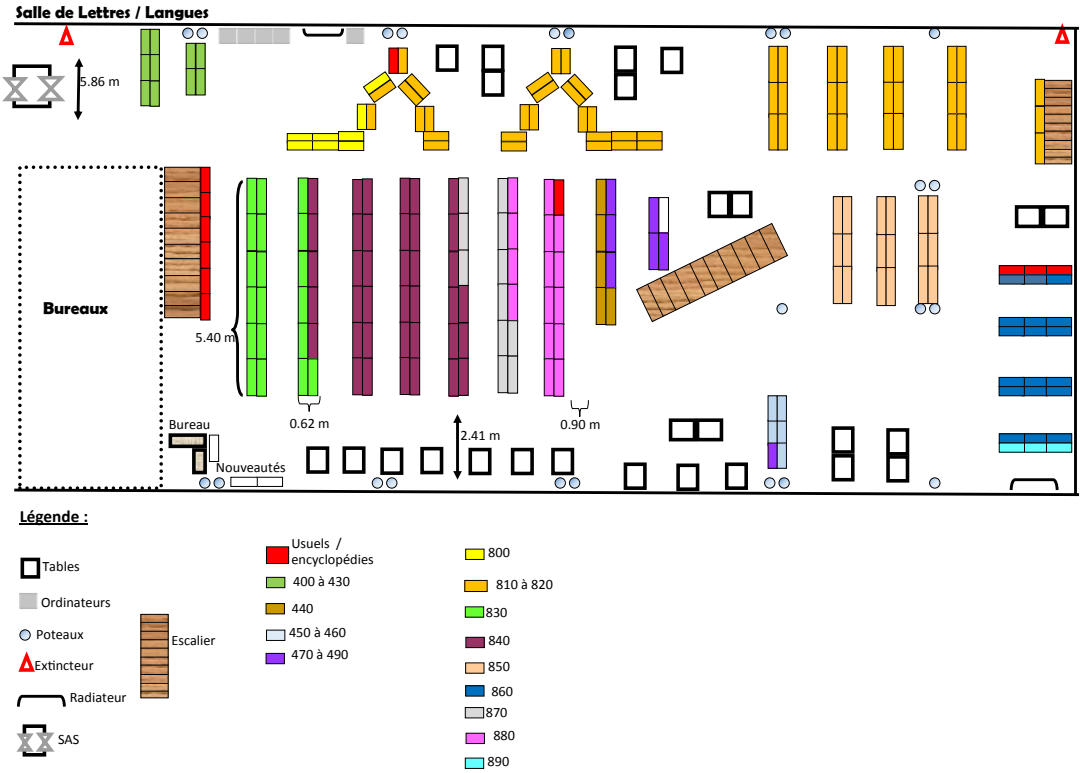


## QUELQUES REPERES POUR TROUVER DES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE DISCIPLINE

**Les côtes de la B2UFR et de la BU Droit-Lettres sont les mêmes**. Les indices Dewey spécifiques aux langues et littératures sont les suivants :

• 400 à 419, 440, 470, 480 Linguistique générale, Linguistique française, Latin et Grec

• 418, 420, 430, 450, 460, 490 Linguistique comparée, Linguistiques anglaise, allemande, italienne, espagnole, et d'autres pays

• 800, 840, 870, 880 Littérature générale et comparée, Littératures française, latine et

grecque
• 810, 820, 830, 850, 860, 890 Littératures américaine, anglaise, allemande, italienne, espagnole et d'autres pays

**Les indices spécifiques pour l'espagnol** sont les **46X** pour l'étude de la langue et les **86X** pour l'étude de la littérature.

**46X Langues espagnole et portugaise :**

460 Ouvrages généraux
460.7 Concours, prépa. CAPES, sc. Po. en espagnol culture générale
460.9 Apprentissage de la langue par la connaissance de l histoire, géo, culture générale, etc.
461.1 Systèmes d'écriture, ponctuation
461.5 Phonologie, phonétique, prononciation
461.6 Métrique espagnole
462 Etymologie
463 Dictionnaires
465 Grammaire
465.56 Conjugaison - verbes espagnol
467 Variantes historiques, géographiques, modernes (argot)
467.02 Espagnol classique
467.09 Argot
467.9 Amérique latine
468 Linguistique appliquée
Synonymes, analogies et antonymes dico. espagnol
Proverbes dico.
468.02 Thèmes, versions espagnol
468.07 Méthode langue espagnol (débutants)
468.076 DELE…, Diplômes d´espagnol
468.1 Vocabulaire espagnol
468.2 Presse, vocabulaire thématique espagnol
468.3 Oral, conversations et expressions espagnol
469 Portugais
469.3 Dictionnaires
469.5 Grammaire, conjugaison
469.8 Méthode langue oral, conversation, thème, version

**86X Littératures espagnole et portugaise :**

860 Généralités
860.16 Bibliographies
860.3 Dictionnaires de littérature
860.7 Etude, enseignement
860.8 Anthologies
860.9 Histoire de la littérature espagnole :
860.900 1 Origines-1369
860.900 2 1369-1516
860.900 3 1516-1700
860.900 4 XVIIIe s.
860.900 5 XIXe s.
860.900 6 XXe s.
860.900 7 XXIe s.

860.93 Thèmes particuliers

| | | | |
|---|---|---|---|
| 861 | Poésie | Table des périodes (Espagne) | |
| 862 | Théâtre, littérature dramatique | .1 | Origines-1369 |
| 863 | Fiction | .2 | 1369-1516 |
| 864 | Essais | .3 | 1516-1700 |
| 865 | Discours | .4 | XVIIIe s. |
| 866 | Correspondance | .5 | XIXe s. |
| 867 | Humour, satire | .6 | XXe s. |
| 868 | Textes divers | .7 | XXIe s. |
| 869 | Litt. portugaise, brésilienne | | |

**Les indices spécifiques pour l'anglais** sont les **42X** pour l'étude de la langue, les **81X** pour l'étude de la littérature américaine de langue anglaise (Canada compris) et les **82X** pour la littérature anglaise (Pays du Commonwealth compris).

**42X Langue anglaise**

420 Ouvrages généraux
- 420.7 Concours, enseignement
- 420.9 Aspects historiques

421 Systèmes d'écriture, ponctuation
- 421.5 Phonologie, phonétique
- 421.52 Prononciation

422 Etymologie

423 Dictionnaires
- 423.1 Dictionnaires spécialisés, synonymes etc.

425 Grammaire, exercices
- 425.56 Les verbes

427 Variantes historiques, géographiques, modernes (moyen anglais, argot)
- 427.02 Moyen-anglais
- 427.09 Argot
- 427.973 USA, américanisme
- 427.993 Nouvelle-Zélande

428 Linguistique appliquée
- 428.02 Traduction, Thème, version
- 428.07 Méthode de langue anglais
- 428.076 TOEFL, TOEIC, GMAT IELTS… Diplômes d´anglais
- 428.1 Vocabulaire Faux amis anglais
- 428.2 Presse, actualité + business, économie
- 428.3 Oral conversations anglais

429 Vieil anglais

**81X Littérature américaine de langue anglaise (Canada compris) :**

810 Généralités litt. Américaine
- 810.3 Dico. litt. Américaine
- 810.5 Etude, enseignements
- 810.8 Anthologie
- 810.9 Histoire littérature américaine :
- 810.900 1 1607-1776
- 810.900 2 1779-1830
- 810.900 3 1830-1861

810.900 4 1861-1900
810.900 5 XXe s.
810.900 6 XXIe s.
810.93 Thèmes étudiés dans la litt. + 3 lettres/auteur du livre

| | | |
|---|---|---|
| 811 | Poésie | // Table des périodes (USA) |
| 812 | Théâtre, littérature dramatique | .1 1607-1776 |
| 813 | Fiction | .2 1776-1830 |
| 814 | Essais | .3 1830-1861 |
| 815 | Discours | .4 1861-1900 |
| 816 | Correspondance | .5 XXe s. |
| 817 | Humour, satire | .6 XXIe s. |
| 818 | Textes divers | |

**82X Littérature anglaise :**

820.1 Théorie litt.
820.14 Analyse litt.
820.16 Bibliographie
820.3 Dico. Litt.
820.7 Etude, enseignements
820.8 Anthologie
820.9 Histoire littérature anglaise :
820.900 1 1066-1400
820.900 2 1400-1558 →XVe s.
820.900 3 1558-1625 →XVIe s.
820.900 4 1625-1702 →XVIIe s.
820.900 5 1702-1745 →XVIIIe s.
820.900 6 1745-1800 →XVIIIe s.
820.900 7 1800-1837 → XIXe s.
820.900 8 1837-1900 →XIXe s.
820.900 9 XXe s.
820.900 92 XXIe s.
820.93 étude littéraire par thèmes : femmes, voyages, etc.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 821 | Poésie | // Table des périodes (GB) | |
| 822 | Théâtre, littérature dramatique | .1 | 1066-1400 |
| 823 | Fiction | .2 | 1400-1558 →XVe s. |
| 824 | Essais | .3 | 1558-1625 →XVIe s. |
| 825 | Discours | .4 | 1625-1702 →XVIIe s. |
| 826 | Correspondance | .5 | 1702-1745 →XVIIIe s. |
| 827 | Humour, satire | .7 | 1800-1837 → XIXe s. |
| 828 | Textes divers | .8 | 1837-1900 →XIXe s. |
| 829 | Vieil anglais | .9 | XXe s. |
| | | .92 | XXIe s. |

823.993 3 Nouvelle-Zélande
823.993 4 Australie
823.993 5 Inde
823.993 6 Afrique du sud

## ENT ET SERVICES NUMÉRIQUES

De nombreuses possibilités d'accès aux ressources numériques existent au sein des différents sites universitaires de l'uB : l'ENT (mon espace numérique à l'uB), la plateforme PLUBEL (pour l'enseignement en ligne), des salles informatiques en libre accès ainsi que des espaces WIFI (connexion wifi possible sur tout le campus et dans tous les bâtiments de l'uB).
**INFORMATIONS :** http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/mes-services-en-ligne.html

### UTILISATION DE L'ENT

**L'Espace Numérique de Travail (ENT)** est le point d'entrée unique pour accéder à ces services. L'ENT vous permet, à partir d'un navigateur Internet, d'accéder à un bouquet de services et à des informations personnelles, depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment.
Accessible à l'adresse http://ent.u-bourgogne.fr, cet espace de travail vous propose :

- **Un accès à votre messagerie électronique** : Dès votre inscription à l'Université vous disposez d'une adresse de courrier électronique prenom_nom@etu.u-bourgogne.fr.
- **Les avantages de la messagerie étudiante :**
  - faciliter la communication avec l'Université : différents services de l'uB pourront vous contacter par courriel, et toute communication avec les enseignants et avec les secrétariats s'effectueront par ce moyen.
  - valoriser vos communications avec « l'extérieur » : vous bénéficiez d'une adresse « professionnelle » qui joue le rôle d'une carte de visite sérieuse.
- **De Gérer vos signets :**

  ***Un onglet « Scolarité »*** :
  - consulter votre dossier administratif, vos informations personnelles
  - télécharger et imprimer votre certificat de scolarité

  ***Un onglet « Documentation »*** :
  - accéder aux catalogues du Service Commun de Documentation (SCD)
  - consultation en ligne des ressources numériques mises à votre disposition par le SCD

  ***Un onglet « Mes cours » :***
  - découvrir la plate-forme d'enseignement mise en œuvre par la Passerelle qui propose des supports de cours élaborés par vos enseignants

  ***Un onglet « Aide"***
  - assistance informatique, mode d'emploi de l'ENT

**Seule l'adresse prenom_nom@etu.u-bourgogne.fr sera utilisée pour communiquer avec vous (changements de salle, absence d'un enseignant…).**
**Il est donc impératif que vous activiez votre compte**

## LES AUTRES SERVICES NUMÉRIQUES

Inscrit à l'uB, vous bénéficiez d'un **accès personnel et sécurisé aux 1500 ordinateurs des salles libre-service**. Vous y retrouverez un environnement individuel tirant parti des ressources centrales et locales. Ces salles se répartissent dans les différents bâtiments du campus et présentent des conditions d'accès spécifiques.

**Les espaces WIFI :** Une connexion wifi est possible sur tous les campus et dans tous les bâtiments de l'uB. Pour savoir comment et où se connecter en wifi à l'uB consulter : http://psiun.u-bourgogne.fr/services-numeriques/acces-wifi.html

## QUELQUES LIENS UTILES POUR DÉCOUVRIR PLUBEL ET TEAMS

### ❖ Se connecter à la Plateforme Plubel

Depuis un navigateur web, taper l'adresse suivante : https://plubel-prod.u-bourgogne.fr
Cliquer sur le premier lien, « Je suis Enseignant ou Etudiant de l'UB »
Saisir les **identifiant** et **mot de passe** de votre ENT (Environnement Numérique de Travail).

### ❖ Autre accès possible, via l'ENT (https://ent.u-bourgogne.fr)

Cliquer sur le premier lien, « Je suis Enseignant ou Etudiant de l'UB »
Saisir les **identifiant** et **mot de passe** de votre ENT (Environnement Numérique de Travail).
Choisir Pédagogie Numérique > Plateforme d'enseignement en ligne Plubel > Accès Pour tous les cours créés après le 1er septembre 2019

### ❖ Une fois sur la plateforme…

Dans **Tableau de bord** (colonne de gauche) :
Mes cours
Mon espace office 365 (Teams)

Colonne de droite : **Service aux étudiants**
**Tutoriels d'accompagnement** :
Présentation vidéo de la plateforme,
Connexion à la plateforme et à l'environnement de cours
Tuto – Utilisation dépôt Fichier etu
Contact damien.paillot@u-bourgogne.fr

### ❖ OFFICE 365 & TEAMS

Liens pour installer Office 365 https://ub-link.u-bourgogne.fr/mes-services-etudiants/teams-et-office-365-gratuits-pour-les-etudiants-de-lub.html

ENT Mode d'emploi : https://ub-link.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2015/07/ENT-mode-demploi.pdf

Eléments intéressants pour activer sa messagerie, savoir quoi faire en cas de perte de login… https://ead.u-bourgogne.fr/teams/teams-etudiant.html

**Comment s'inscrire dans l'ENT ?**

- se munir de son numéro étudiant
- se rendre sur le site : http://ent.u-bourgogne.fr
- aller sur « mon compte », choisir « étudiant » et « activer son compte » puis suivre la procédure

*Attention* : **conserver précieusement vos identifiants** (le mot de passe est différent de celui de Teams).

## LE SERVICE DES ETUDIANTS BOURSIERS DES UFR LANGUES ET COMMUNICATION, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ce service, interface entre les étudiants des UFR littéraires et le Crous de Dijon (gestionnaire des boursiers sur critères sociaux et d'un service d'assistantes sociales), **reçoit les étudiants, les écoute et les oriente :**

- dans leur démarche de demande d'aides sociales
- dans leur besoin de trouver une écoute et une aide à leurs problèmes d'ordre familial, personnel de santé, financier…

Le service des étudiants boursiers a également pour **mission de rendre compte au Crous de l'assiduité des étudiants,** condition sine qua non pour percevoir une bourse sur critères sociaux.

### Les demandes de bourses

Les dossiers de demandes se font sur le site internet du CROUS de Dijon (**www.crous-dijon.fr**) entre janvier et mai de chaque année ; déjà boursier, le dossier est à renouveler tous les ans. Il est impératif pour les étudiants de respecter ces délais, les dossiers tardifs ne permettant pas aux étudiants d'obtenir une notification de bourses dans les temps pour bénéficier au moment de leur inscription, d'une dispense de paiement des droits de scolarité. Le cas échéant, les étudiants concernés peuvent demander le remboursement des frais de scolarité avancés au moment de leur inscription dans le cadre d'un calendrier arrêté chaque année par l'agent comptable de l'université de Bourgogne.

### Les obligations des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers doivent obligatoirement être assidus aux cours et examens (contrôles continus et terminaux) durant l'année universitaire. La non assiduité constatée oblige l'étudiant à rembourser les mensualités déjà perçues (en totalité ou partiellement selon les cas).

### Absence liée à une maladie

Toute absence doit être justifiée. Les étudiants rencontrant des problèmes de santé au cours de l'année universitaire doivent faire une « demande de congé de bourse » au-delà de 15 jours d'absence. Ce document est à retirer au :

**Service des Etudiants Boursiers**
**Bureau 154**
**4 Boulevard Gabriel**
**21000 DIJON**

## VOS AUTRES INTERLOCUTEURS

## ORIENTATION, INSERTION OU BESOIN DE DOCUMENTATION SUR LES FILIERES, LES METIERS

**Pôle Formation et Vie Universitaire** Maison de l'Université, 9 Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 Dijon Cedex

Tél : 03 80 39 39 80 Mail : pole.formation@u-bourgogne.fr

**Horaires :**

Accueil du Pôle : Du lundi au jeudi de 9h à 18h. Le vendredi de 10h à 18h

Espace Conseil : Lundi de 14h à 17h. Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h

Rendez-vous avec des conseillères d'orientation – psychologues : Lundi et mardi de 13h à 18h Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

## SANTE, LOGEMENT ET VIE QUOTIDIENNE (CPSU ET CROUS)

- **Me soigner :** http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/me-soigner.html

  **Centre de Prévention et de santé universitaire** (CPSU)

  Tél. : 03 80 39 51 53 / Fax : 03 80 39 51 58

  6a, rue du Recteur Marcel Bouchard - Dijon

  Contact : medecine-preventive@u-bourgogne.fr
- **Me loger :** http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/me-loger-me-restaurer.html
- **Financer mes études :** http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/financer-mes-etudes.html

  Le **CROUS** de Dijon 3, rue du Docteur Maret, BP 51250 - 21012 Dijon Cedex. Le service DSE (bourse/logement) vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sur le campus de Dijon. Avenue Alain Savary, pavillon Buffon (T1 : arrêt Erasme).

  **INFORMATIONS :** https://www.crous-dijon.fr

## ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Contact : Nadia Ardoin, chargée d'accueil - Maison de l'Université - Bureau R08

Tél. : 03 80 39 69 49 Mail : nadia.ardoin@u-bourgogne.fr

**Horaires :** Ouvert tous les jours : de 9h à 12h10 et de 13h à 17h

**INFORMATIONS :** http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/etudiant-handicape.html

## SPORT ET CULTURE

- **SPORT (SUAPS)**

Vous trouverez sur le site des informations sur la pratique sportive à l'uB. Vous pourrez, grâce au site, vous inscrire en ligne aux activités.

**INFORMATIONS :** https://suaps.u-bourgogne.fr

- **CULTURE**

Pour connaître l'offre culturelle de l'uB. Consultez : http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/sortir/les-acteurs-de-la-vie-culturelle.html

## LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISES DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS

**ABI** : absence injustifiée
**ABJ** : absence justifiée
**ADM** : admis
**AJ** : ajourné
**AJAC** : ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure
**AJPA** : ajourné mais potentiellement AJAC
**C2i** : certificat Informatique et Internet
**CA** : conseil d'administration
**CAC** : conseil académique
**CC** : contrôle continu
**CCI** : contrôle continu intégral
**CFVU** : Commission de la formation et de la vie universitaire
**CLES** : certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
**CFOAD** : centre de formation ouverte et à distance
**CM** : cours magistral
**CT** : contrôle terminal
**D** : doctorat
**DEF** : défaillant
**ECTS** : *european credits transfer system*
**ENT** : Espace Numérique de Travail
**ER** : Enseignement Recherche
**FLE** : Français Langue Étrangère
**L** : licence
**LLCER** : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales
**LEA** : Langues Étrangères Appliquées
**LVA** : Langue Vivante Approfondissement
**LVI** : Langue Vivante Initiation
**M** : master
**M3C** : modalités de contrôle des connaissances et des compétences
**TD** : travaux dirigés
**TP** : travaux pratiques
**UE** : unité d'enseignement
**U.F.R.** : Unité de Formation et de Recherche (le Département d'espagnol est une composante de l'U.F.R. de Langues et Communication).
**VA** : validation d'acquis
**VAE** : validation des acquis de l'expérience
**VAP** : validation des acquis professionnels

Bon travail.